

Rapport annuel

/// Bilan et perspectives ///



2 0 1 8



2 0 1 9



Vous avez entre les mains le rapport «Bilan et Perspectives» 2019 de l'Apei des 2 Vallées. Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous faire partager à la fois notre activité 2018 avec de belles initiatives associatives, et bien sûr nos projets et perspectives.

Cette année 2018 est en effet toute particulière, car elle tourne la page d'une première phase de vie associative en clôturant les premiers contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et le premier projet associatif 2014-2018! Mais elle a déjà posé les premiers jalons des phases à venir avec les deux grands événements marquants de l'année que sont les ouvertures de la blanchisserie du sud de l'Aisne près de Château-Thierry et du foyer d'accueil médicalisé à Coyolles.

N'oublions pas tous les 'petits pas' et les actions des bénévoles, des professionnels, des personnes en situation de handicap, qui ne font pas de bruit, mais qui contribuent, au quotidien, à développer l'autonomie et le bien-vivre ensemble avec humanité! Saluons ces engagements solidaires avec, et pour les personnes en situation de handicap. Découvrez-en quelques-uns dans ces pages!

Cette année 2019 est particulière puisqu'elle marque le lancement du projet de l'Apei des 2 Vallées pour les 5 prochaines années. Vous le recevrez après sa validation lors de notre assemblée générale du 18 mai prochain.

Il affiche des convictions fortes et des énergies vives pour relever 4 défis :

- Accompagner chaque personne à être actrice de sa vie
- Animer une entreprise associative solidaire et d'utilité sociale
- Agir pour une société solidaire et inclusive
- Coopérer pour construire des réponses adaptées

Chacun de ces 4 mots caractérise notre carte d'identité!

Ce projet est le fruit d'une démarche volontairement participative, qui associe les différents acteurs : personnes accueillies, parents, amis et professionnels : ce fut une démarche appréciée et précieuse qui renforce une culture commune d'entreprise associative, solidaire et d'utilité sociale.

Bernard Colas,
Président

Frédéric Hyacinthe,
Directeur général

Sommaire



04 Gouvernance Associative

- 04 Retour sur une année de vie associative...
- 06 Nos instances associatives
- 08 L'actualité de notre réseau
- 10 Notre nouveau projet associatif 2019-2023
- 14 Nos perspectives

16 Offre de services

18 Ressources Humaines

- 18 Des professionnels au service des personnes accueillies
- 22 Les dossiers 2018-2019

24 Dossier

- 24 Une politique de gestion des compétences qui valorise la formation, la mobilité et la promotion interne

30 Solidarité

- 30 Zoom sur un projet financé par l'Opération Brioches 2018

32 Parcours de vie

- 32 Devenir adulte : une étape de la vie pleine de défis
- 36 Des projets de vie pour être soi

38 Professionnalisation

- 38 Professionnaliser les travailleurs ESAT dans des métiers supports
- 40 «Blanchisserie du sud de l'Aisne», une entreprise inscrite dans son environnement

42 La parole à...

- 42 Regards croisés sur l'ouverture du foyer d'accueil médicalisé «Richard Joly»

48 Témoignages

- 48 Nicolas Husson, administrateur et président de la commission communication

50 Événementiel

- 50 Retour sur 2 événements phares

52 Nouveaux projets

- 52 Deux nouveaux dispositifs d'accompagnement

54 Réseaux et partenariats

- 52 Des partenariats conventionnés

56 Moyens financiers

- 56 «Renouveler et entretenir nos infrastructures»



Frédéric Hyacinthe,
Directeur général

Bernard Colas,
Président

Gouvernance associative



Retour sur une année de vie associative...

/// «2018... ouvrir»

S'il fallait retenir un verbe pour qualifier l'année 2018 à l'Apei des 2 Vallées, ce serait «**OUVRIR**». C'est en tout cas celui choisi par Gilles Damez, secrétaire général, pour traduire le fil conducteur de cette année riche en événements.

Ouvrir plus de services

On pense d'emblée à l'ouverture de la Blanchisserie du sud de l'Aisne près de Château-Thierry, cet atelier de l'ESAT implanté en pleine zone industrielle et du foyer d'accueil médicalisé à Coyolles, en réponse aux besoins urgents du territoire du sud de l'Aisne.

S'ouvrir aux autres

La commission «Action associative» présidée par Catherine Stephan a pris soin 4 fois par an d'accueillir avec bienveillance et dans la convivialité les nouveaux parents, dès l'arrivée de leur enfant dans l'un des établissements. 42 familles ont été ainsi reçues de 2014 à 2018. L'association prend alors un visage, elle est une main tendue, une oreille qui écoute, un lien qui se noue. Sans faire de bruit, ces rencontres font du bien!

Ouvrir et offrir des occasions de rencontres

Les membres de la commission «Manifestations festives et culturelles» présidée par Chantal Bonneau ont à cœur de proposer au fil des mois des rendez-vous traditionnels, comme la galette

des Rois, le tournoi de pétanque, le marché de Noël... et nouveaux comme la belle journée du 4 juillet à Paris, à la découverte de l'Assemblée nationale. L'équipe a toujours plein d'idées et de dynamisme pour animer la vie associative!

Ouvrir le champ des possibles

Grâce à l'opération brioches qui, depuis 2 ans, mobilise sur une semaine complète bénévoles, jeunes et adultes des établissements accompagnés des équipes professionnelles. La diversification des points de collecte : porte-à-porte, marchés, centres commerciaux, entreprises ont contribué à un résultat (67 000 €) en hausse de 2,15 % par rapport à 2017.

Sans oublier que cette opération offre une belle occasion de sensibilisation et de communication sur notre territoire. À suivre dans le prochain «Horizons» les projets ainsi financés!

Ouvrir des horizons

Cela passe par une bonne communication : faire en sorte que

l'information circule par différents canaux : Revue «Horizons», C'd'actu', flyers, site, Facebook... c'est le rôle de la commission communication présidée par un jeune administrateur, Nicolas Husson, qui a pris le relais de Christian Prioux, en charge désormais des finances.

Ouvrir des horizons, c'est aussi continuer à investir dans la formation des nouveaux administrateurs : 3 jours en 2018 pour s'approprier les fondamentaux du secteur, et pour tous autour de la question : comment s'adapter aux mutations du secteur médico-social ? Car demain se prépare aujourd'hui.

Plus que jamais ce verbe «**OUVRIR**» prend tout son sens dans la vie et le quotidien de l'Apei des 2 Vallées!

«S'ouvrir chaque jour, un peu plus, c'est la clé du bonheur!»,
Roland Poupon

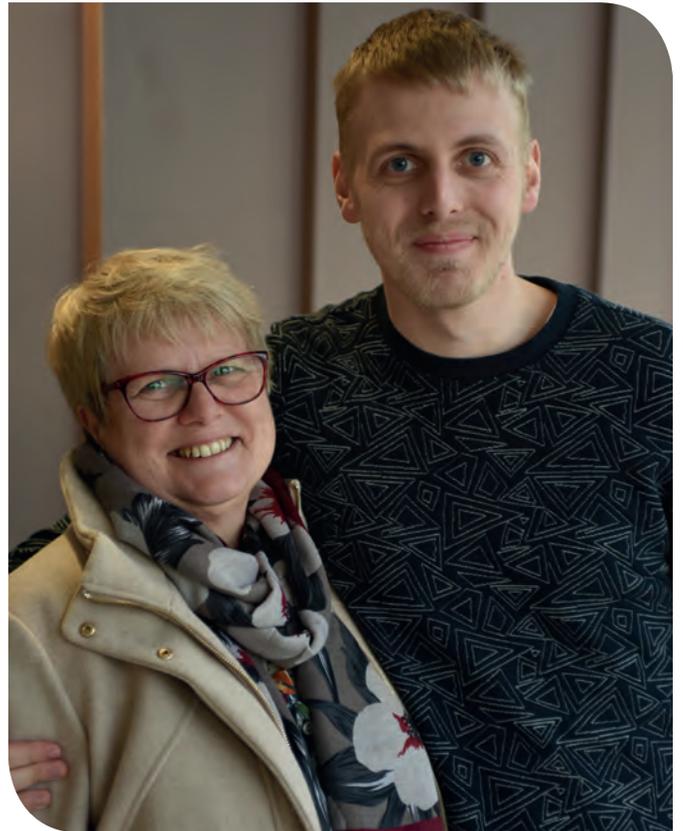
*Gilles Damez avec la participation
de Catherine Stephan, Chantal
Bonneau,
Christian Prioux et
Nicolas Husson.*

/// La parole à 2 parents...

J'ai besoin de rencontrer d'autres parents...

«Vous avez eu la gentillesse d'échanger avec moi la toute première fois pour une information sur l'Apei, c'était autour d'une table... puis j'ai accepté de participer à une invitation "action associative" personnalisée. Cette fois-ci, ce fut avec des membres des familles de personnes accueillies en comité restreint. Cette entrevue conviviale nous a permis d'aborder toutes nos questions, sans tabou. J'étais rassurée. Il est important de prendre le temps de rencontrer les équipes, d'assister aux réunions annuelles. C'est comme cela que nous pouvons connaître les projets et reconnaître l'implication de toutes les équipes de l'Apei. Ce n'est pas facile de prendre la parole devant un public si important, d'où la nécessité de rencontrer d'autres parents lors des entrevues proposées par l'action associative. En tant que parent, vous serez écouté, compris, et conseillé si vous le souhaitez. Moi-même, en tant que maman d'un adulte qui travaille à l'ESAT de Coyolles, j'ai souvent besoin d'être rassurée et de rencontrer d'autres parents qui comprennent mes "interrogations". Merci, Catherine, et merci aux équipes.

Martine Féry



Nous devons nous soutenir mutuellement !

“Je suis la maman de Sohan qui a aujourd'hui 10 ans. Après avoir effectué ses 3 années de maternelle en milieu normal, avec une auxiliaire de vie scolaire, il a intégré l'IME à Château-Thierry.

Je n'oublierai jamais ma joie, lorsque l'on m'a annoncé que Sohan allait faire sa rentrée en septembre. Je ne vous apprends rien, en vous disant que les places dans ce genre de structures sont rares et précieuses! 5 ans déjà sont passés. J'ai vu Sohan évoluer, s'épanouir au fil du temps. Il ne cesse de m'impressionner. L'équipe pluridisciplinaire fait un travail remarquable auprès des enfants. Je ne pouvais espérer mieux. Ils sont à l'écoute et adaptent l'emploi du temps de Sohan selon ses besoins, et ça, c'est admirable.

L'association de parents, silencieusement, par ses multiples événements, permet à la structure de faire en sorte que nos enfants évoluent le mieux possible et deviennent autonomes.

C'est pourquoi il m'a paru tout à fait naturel d'y adhérer.

Nous, parents d'enfants extraordinaires, devons nous soutenir mutuellement afin de voir grandir nos enfants dans les meilleures conditions possible”.

Rocio Pujolle

Gouvernance associative



Nos instances associatives

/// Les membres du conseil d'administration en 2018

Les membres du bureau

Bernard Colas, président
Thierry Laigneau, vice-président
Catherine Stephan, vice-présidente
Gilles Damez, secrétaire général
Christian Prieux, trésorier
Chantal Bonneau, membre du bureau
Isabelle Mahieux-Dautrepe, membre du bureau
Nicolas Husson, membre du bureau

Les autres membres

Mathilde Aschehoug-Carnot, Philippe Bahin, Bruno Ballery, Jeannine Choisnard, Régine Dechaud, Yves Husson, Frédéric Kergroach, Christiane Krabal, Bernard Marliot, Florence Notat, Isabelle Prévost, Dominique Remiot, Danièle Thurel-Verzaux, Joëlle Verchain

Charles Rosenfeld, membre d'honneur

/// Les candidats au conseil d'administration en 2019



Bruno Ballery



Laurence Bourgeois*



Bernard Colas



Alicia Corda*



Thierry Dupré*



Yves Husson



Thierry Laigneau



Christian Prieux



Isabelle Prévost



Joëlle Verchain

* nouveaux candidats en vue de notre assemblée générale du 18 mai 2019

/// Les présidents des commissions associatives



Catherine Stephan
Vice-présidente,
Présidente de la
commission Action
Associative

catherine.stephan@club-internet.fr
06 31 15 01 59



Chantal Bonneau
Membre du bureau,
Présidente de la com-
mission Manifestations
Festives et Culturelles.

chantal.bonneau@aliceadsl.fr
06 84 62 10 46



Nicolas Husson
Membre du bureau,
Président de la
commission
Communication

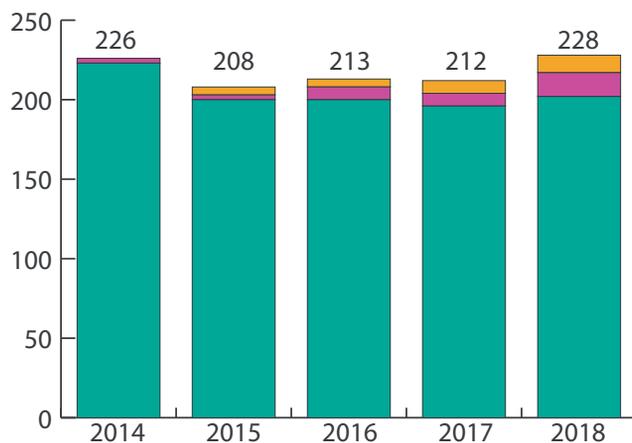
husson.nicolas@wanadoo.fr
06 07 18 74 20



Christian Prioux
Trésorier,
Président de la
commission Finances

christian.prioux@laposte.net
06 37 89 92 70

///Évolution des adhésions sur 5 ans



Légende :

- Parents
- Amis
- Personnes accueillies ou accompagnées

///Les nouvelles adhésions

2014	0	2017	11
2015	11	2018	28
2016	8		

Quelques chiffres

42 familles reçues entre 2014 et 2018.

12 familles ont adhéré à la suite de leur rencontre avec « l'Action associative ».

Gouvernance associative



L'actualité de notre réseau

/// Rencontre avec Coryne Husse, présidente de l'Unapei Hauts-de-France



Maman de trois enfants, dont Charles, 31 ans, en situation de polyhandicap sévère, Coryne Husse s'est engagée dans le mouvement parental depuis 20 ans. Elle a présidé durant 10 ans l'association des Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing et a mis fin à ce mandat en mai 2018, pour permettre l'accession d'un regard nouveau à la présidence de cette association.

Coryne Husse, quel est votre rôle au sein de l'Unapei ?

Attachée aux valeurs portées par le mouvement parental, je me suis investie au sein de l'Unapei depuis 5 ans. Aujourd'hui, en tant que première vice-présidente, je suis très engagée dans les actions menées et les causes défendues du point de vue national et international.

Quelle a été votre motivation pour rejoindre l'Unapei Hauts-de-France ?

Ma première motivation a été de créer avec l'ensemble des associations, une Unapei Hauts-de-France forte.

Une Unapei représentative du mouvement parental, en mesure de coordonner et d'animer la vie du réseau sur l'ensemble de la région, mais aussi d'accompagner et d'aider les associations adhérentes, de construire, avec les partenaires institutionnels et les réseaux existants, une société inclusive et bienveillante pour les enfants et personnes en situation de handicap et aidante pour leurs familles.

Que souhaitez-vous développer ?

Je souhaite une organisation tournée vers l'avenir, accueillante, aidante, attentive aux préoccupations des associations adhérentes, mais elle ne doit pas se substituer à celles-ci.

Au contraire, elle doit veiller à laisser toute la place aux Apei sur leurs territoires de proximité. Elle doit agir, en amont, comme porte-parole régional et national et se positionner comme vecteur d'informations des politiques nationales et internationales auprès du réseau.

Vous avez été élue présidente de l'Unapei Hauts-de-France, en septembre 2018. 6 mois après, quels sont les projets et les actions menées ?

Nous sommes dans l'élaboration du projet stratégique, accompagné par Yannick Blanc, vice-président de la Fonda et Jean-Bernard Dumortier, rédacteur.

De janvier à mars, se sont déroulées les concertations territoriales administrateurs et professionnels. Le 26 avril, les travaux ont été restitués à l'ensemble des associations. En mai, le projet sera présenté à l'ARS, pour une validation en assemblée générale en juin 2019.

Quelles sont les perspectives ?

À l'issue des différentes consultations, nous avons élaboré des perspectives pour l'Unapei Hauts-de-France. En voici les principales :

- Accompagner les associations dans leurs efforts pour rester attractives vis-à-vis de jeunes parents, repérer, partager, valoriser les expériences, former les bénévoles sur des thématiques transversales, sur la gestion de projets, plutôt que sur le formalisme de la vie associative.
- Accompagner l'évolution des associations,
- Organiser une veille concernant

les différents appels à projet et opportunités de développement,

- Développer une ingénierie de type « assistance à maîtrise d'ouvrage »,
- Valoriser les expériences diverses interassociatives dans les domaines divers (culture, sport, éducation, emploi)
- Développer une fonction technique et politique de lobbying :
 - se doter d'une véritable « intelligence collective » du local, en collectant et en analysant les pratiques de terrain.
- Développer des fonctions de communication, à la fois en organisant une communication

montante (du local au régional puis au national) et descendante (aider les associations locales à connaître les « tendances lourdes », à décrypter l'environnement politique et institutionnel de la prise en compte du handicap).

- Développer des alliances avec des partenaires. Exemple donné : service civique pour l'inclusion de jeunes en situation de handicap.
- Développer un service commun du type « facility management » (aide à la gestion immobilière).
- Travailler à l'unité du mouvement, notamment en réintégrant les associations tutélaires dans une réflexion politique et stratégique.

/// Congrès Unapei 2019

« Choisir sa voie et vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider » est le thème du 59^e congrès de l'Unapei. Depuis toujours, le mouvement Unapei agit pour que les personnes en situation de handicap puissent vivre avec et parmi les autres en décidant le plus possible de leur vie. En 60 ans, de nombreuses avancées ont été obtenues et les accompagnements proposés ont constamment évolué. Mais il reste encore à faire, pour que chacun accède réellement au libre choix, quels que soient la nature et le degré de son handicap.

Cette thématique, qui s'inscrit directement dans la mise en œuvre des orientations stratégiques Unapei adoptées en 2018, réunira les congressistes à travers un programme éclectique proposé en partenariat avec les associations Unapei de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Au programme : découvertes et sensibilisation, assemblée générale et tables rondes

10 parcours sont proposés pour découvrir les accompagnements innovants développés par les associations Unapei de la région.

En parallèle se tiendront des tables rondes et ateliers participatifs à destination des élèves de CM2 et des collégiens. Au programme : une sensibilisation à la diversité et à la tolérance. Une journée sera consacrée à l'assemblée générale avec des votes statutaires, mais aussi des interventions politiques attendues par tous les congressistes.

La journée de Congrès propose trois tables rondes autour du thème central « Choisir sa voie et vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider ».



Gouvernance associative



Notre nouveau projet associatif 2019-2023

La mobilisation des acteurs

Pour élaborer son projet associatif, l'Apei des 2 Vallées a souhaité mobiliser largement l'ensemble des acteurs de l'association : occasion de recueillir leurs analyses, leurs attentes et leurs propositions.

Initiée en juin 2018, notre démarche d'élaboration et de consultation a impliqué :

- L'accompagnement par le Cabinet-conseil associatif EFECTS, spécialisé dans le secteur social et médico-social;
- La mise en place d'un comité de pilotage constitué de parents — administrateurs, de la direction générale et de représentants des professionnels;
- Un séminaire du conseil d'administration consacré à une réflexion sur l'ensemble des domaines et enjeu du nouveau projet associatif;
- Une grande enquête ayant concerné des adhérents, des parents — administrateurs, des personnes en situation de handicap accompagnées au sein des établissements et services de l'Apei des 2 Vallées, des professionnels de l'ensemble des établissements et services.

Cette mobilisation, appréciée par tous les acteurs, a permis d'engager des réflexions riches et

des débats au regard des enjeux contemporains inscrits dans le contexte du plan régional de santé Hauts-de-France 2018/2028 et du schéma départemental pour l'autonomie PA/PH 2018/2022. Cette concertation a alimenté notre projet co-construit avec tous les acteurs de l'Apei des 2 Vallées.

Notre enquête : une démarche, dynamique, participative et différenciée

Cette enquête s'est déroulée fin 2018. Trois questionnaires différents, tirés d'un questionnaire commun, portaient sur 3 thématiques : la vie associative et la

gouvernance; les personnes accompagnées et l'offre de service; les territoires et le partenariat.

89 questionnaires ont été recueillis pour 325 participants consultés par voie de réunions dédiées et de questionnaires complétés en ligne, d'entretiens individuels et collectifs.

Au total : 184 professionnels, 83 personnes accompagnées, 58 adhérents!

Laëtitia Naud



Des débats, des échanges pour un projet commun

Depuis juin 2018, nous réfléchissons, nous débattons, pour écrire notre projet pour les 5 prochaines années. Nous, c'est-à-dire les parents et amis, les adhérents et les membres du Conseil d'Administration, les personnes en situation de handicap et les professionnels de l'Apei des 2 Vallées.

Tous ces échanges, toutes ces idées partagées, toutes ces propositions mises en commun ont abouti à un document d'une trentaine de pages qui va être présenté et approuvé au cours de l'assemblée générale du 18 mai 2019. Vous recevrez ensuite ce document finalisé.

Le projet associatif c'est comme la boussole de l'association avec ses 4 points cardinaux.

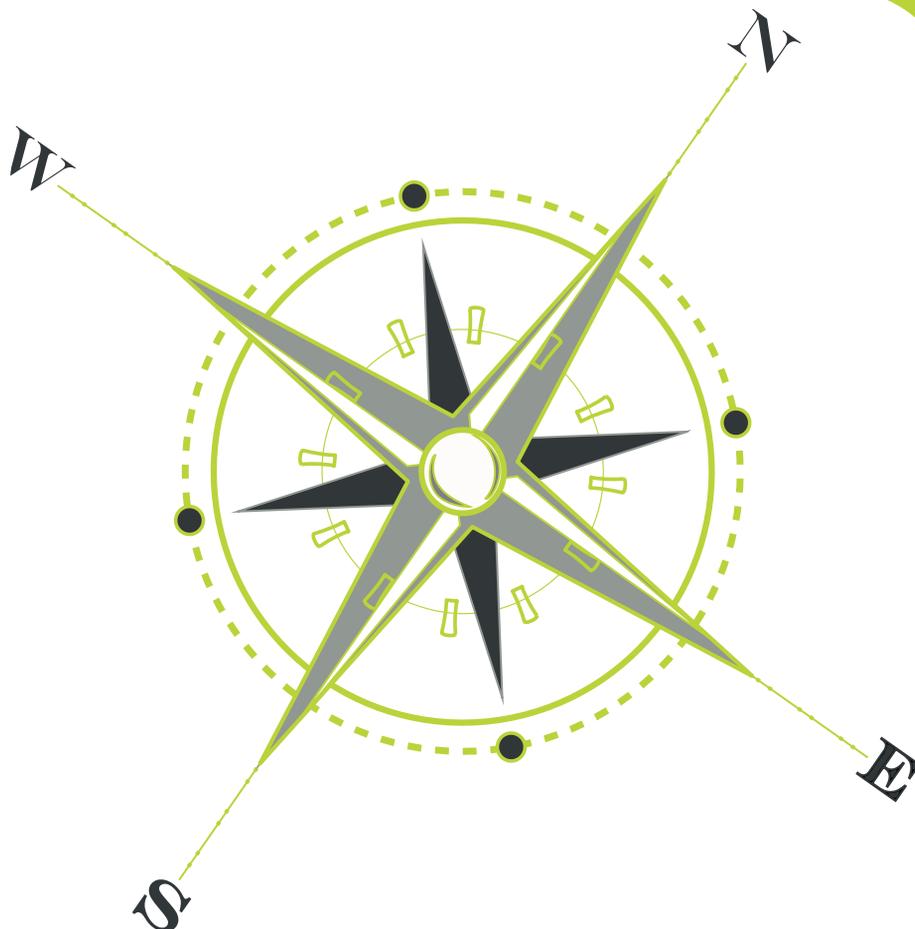
Ainsi le projet associatif vient répondre à 4 questions :

Quels sont les fondements de nos actions ?

Notre histoire, nos valeurs, nos missions, notre utilité sociale, mais aussi notre vision de l'avenir : tout ceci constitue les fondations mêmes de notre association. Pour faire court, on pourrait dire avoir «des racines et des ailes»!

Quels sont notre ambition et notre cap ?

Face à l'évolution des besoins et du contexte, le projet associatif va donner le sens, les directions et les orientations qui sont à prendre. 4 défis majeurs nous sont apparus essentiels à relever durant ces prochaines années.



De quels moyens disposons-nous ?

Pour chacun de ces 4 défis, le projet décline les axes de travail, les priorités, «les essentiels» à ne pas perdre de vue, identifie les richesses humaines, les leviers, les moyens, les partenariats; bref tout ce qu'il faut pour que le projet se réalise concrètement, en référence et en cohérence avec les politiques publiques.

Comment piloter le projet pour le réussir ?

Le projet associatif définit enfin les points d'attention pour une vie associative dynamique et les conditions et règles pour une organisation efficiente. Faire en sorte que comme dans un ensemble musical chacun joue sa partition pour une belle et juste harmonie!

Bernard Colas

*«Innover
au service
d'un
accompagnement
de qualité»
demeure
notre devise !*

Gouvernance associative



Notre nouveau projet associatif 2019-2023

/// Le point de vue du consultant



L'expérience de l'Apei des 2 Vallées

L'Apei des 2 Vallées s'était dotée d'un premier projet associatif (2013 - 2018) élaboré dans les circonstances de sa création résultant de la fusion des deux associations de Coyolles et de Château-Thierry.

Cette seconde édition 2019 - 2023 consacre une nouvelle étape importante dans la vision stratégique de l'Association, inscrite dans un secteur social et médico-social fortement transformé sous l'effet des politiques publiques nationales et territoriales.

La démarche adoptée par l'Apei des 2 Vallées m'est d'emblée apparue parfaitement adaptée aux enjeux contemporains et soucieuse d'une égale expression de chacun conformément à l'esprit de «démocratie associative».

Une démarche structurée

Un COPIL, volontairement resserré, s'est saisi de la méthodologie, de la conduite des travaux et de l'analyse objective des contributions recueillies, sans aucune «confiscation ou induction de la pensée».

Le renouvellement du projet associatif, une opportunité

Ce rendez-vous régulier des associations d'action sociale avec leur projet associatif constitue une opportunité exceptionnelle aux plans politique et stratégique et de la communication interne et externe de l'association.

Il se doit de traduire l'expression collégiale des différents acteurs de l'organisation, pour une vision partagée des évolutions attendues en termes de formes de solidarité, d'action militante et de services apportés aux personnes en situation de handicap.



Un séminaire pour lancer la démarche

Le séminaire du Conseil d'Administration consacré au lancement du projet a fourni des orientations mûrement débattues sur les grands thèmes et enjeux identifiés comme constitutifs du futur projet : *La gouvernance et la vie associative — Les personnes accueillies et l'offre de service — Le territoire et les partenariats.*

Ce séminaire a ainsi inspiré l'étape essentielle qu'a constituée la large diffusion d'un questionnaire aux différentes «cibles» engagées dans la consultation : les adhérents, les élus associatifs, les personnes accompagnées, les professionnels.

Des modalités de recueil différenciées

Dans le souci de la meilleure sincérité et exhaustivité des résultats, des modalités de recueil différenciées ont été proposées aux participants sous forme informatique, de courrier, d'entretiens individuels ou de réunions dédiées.

Le nombre de contributions, 325, rend compte de l'intérêt suscité par cette réflexion et établit clairement des «lignes de convergence» entre les différents groupes d'acteurs.

Des constats partagés

Les constats et propositions formulés plaident clairement pour une régulière adaptation des propositions d'accompagnement vers davantage de souplesse, de participation sociale et d'auto-détermination des personnes en situation de handicap.

L'engagement attendu des adhérents dans la vie associative, l'accueil de «nouveaux publics», le développement de l'association au bénéfice des partenariats renforcés et de la communication sont également plébiscités.

Les instances dirigeantes ont ainsi pu se saisir de ces analyses et propositions pour définir au plan opérationnel les objectifs prioritaires des 5 années à venir.

Un accompagnement protéiforme

De la place du consultant, l'accompagnement des associations dans leur projet associatif est souvent protéiforme.

Il expose au risque de la «double imposture» qui consisterait à reproduire des schémas préconçus et ainsi priver les acteurs de la définition de leurs propres solutions. Ce risque a soigneusement été évité avec l'Apei des 2 vallées.

Une gouvernance formée et impliquée, des équipes professionnelles structurées et inspirées, des personnes accompagnées attentivement consultées se sont conjugués comme autant d'expertises, souvent convergentes, progressistes et ambitieuses.

Nul doute que ce nouveau projet associatif de l'Apei des 2 vallées sera porteur du «souffle» attendu face au défi de la construction d'une société accueillante et bienveillante aux personnes en situation de handicap et leurs familles.

*Philippe Gaudon,
Délégué général EFACTS
Formations et Conseils en
Travail Sanitaire et social*



Le rendez-vous régulier des associations d'action sociale avec leur Projet Associatif constitue une opportunité exceptionnelle aux plans politique, stratégique et de la communication interne et externe de l'association.

Gouvernance associative



Nos perspectives

/// Focus sur les 4 défis 2019/2023



Défi 1 : Accompagner chaque personne à être actrice de sa vie

Ce défi peut paraître évident, et pourtant nous savons que nos marges de progression sont énormes : une personne en situation de handicap a comme tout un chacun des désirs, des attentes, des besoins : faisons en sorte avec ses capacités et ses fragilités de mieux l'accompagner à exprimer et réaliser son propre projet de vie personnelle et sociale, car «ne pas être acteur de sa vie c'est être le figurant dans le film d'autrui»!

Défi 2 : Animer une entreprise associative solidaire et d'utilité sociale

Ces 4 dimensions d'entreprise, associative, solidaire, et d'utilité sociale sont complémentaires et indissociables. Elles sont «la carte d'identité» de l'Apei des 2 Vallées.

- Notre entreprise associe différents acteurs (familles, amis, professionnels, bénévoles, aidants, partenaires, financeurs, usagers, résidents et travailleurs...) autour d'un projet commun pour apporter des services à la personne. Elle développe une culture d'entreprise et des valeurs entrepreneuriales : innovation, créativité, adaptabilité,

efficience gestionnaire et qualité de services.

- Notre entreprise est associative, car humaniste et participative, basée sur un statut associatif non lucratif. C'est une association de parents et d'amis fondée sur la triple expertise : personnes en situation de handicap, familles et professionnels.

- Notre entreprise est solidaire, car elle repose sur la solidarité nationale envers les personnes vulnérables et fragilisées. Elle accompagne chaque personne pour qu'elle trouve sa place et soit actrice de sa vie.

- Notre entreprise poursuit comme objectif principal la recherche d'une utilité sociale, elle apporte de par son activité un soutien aux personnes en situation de fragilité et elle concourt au développement durable dans ses dimensions économiques, sociales, environnementales et participatives.

Défi 3 : Agir pour une société solidaire et inclusive

En agissant ainsi, nous voulons à la fois favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale du plus grand nombre et en même temps adapter nos accompagnements en établissement pour celles et ceux qui ont besoin d'un cadre spécialisé ou médicalisé.



L'Apei des 2 Vallées s'inscrit pleinement et résolument dans la transition inclusive portée par les politiques publiques.

Il nous faut passer d'un système essentiellement pensé comme protecteur à un système émancipateur garant des droits des personnes en situation de handicap.

Nous devons mettre en œuvre des réponses au plus près de la vie ordinaire, dans l'ensemble des domaines de la scolarité, de l'emploi, du logement, des loisirs.

Ceci implique de raisonner en termes de partenariats, de décloisonnements, de plateformes de services, de parcours de vie et de réponses territoriales variées et de qualité.

Il nous faut concevoir des organisations souples et modulables capables de s'adapter aux variations situationnelles et préférentielles de la personne, telles que la modification de son état de santé, de ses capacités fonctionnelles, un changement de sa situation économique, un changement relationnel, une modification de son projet, de son mode de vie ou de son environnement.

Défi 4 : Coopérer pour construire des réponses adaptées

Nous inscrivons notre action et notre développement sur le renforcement des coopérations avec le secteur sanitaire, social, médico-social, avec les services d'aide à la personne, de protection de l'enfance et les EHPAD. L'objectif de ce travail en réseau et en partenariat est bien de construire des réponses diversifiées, personnalisées, adaptées et de qualité.

Bernard Colas

En bref, notre vision de l'avenir

L'Apei des 2 Vallées, une association du 21^e siècle

Des familles parties prenantes



Des parents et amis bénévoles motivés



Des administrateurs impliqués et formés



Des professionnels avec du savoir-faire et du savoir-être



Des responsabilités respectives clairement définies et complémentaires les unes des autres



Des personnes en situation de handicap, actrices de leur vie



Une démocratie participative à tous les échelons



Des pôles au service des parcours de vie des personnes



Une attention permanente au dialogue social



De la concertation et de l'innovation



*Une organisation efficiente,
des projets qui se concrétisent,
une vie associative dynamique*

Offre de services



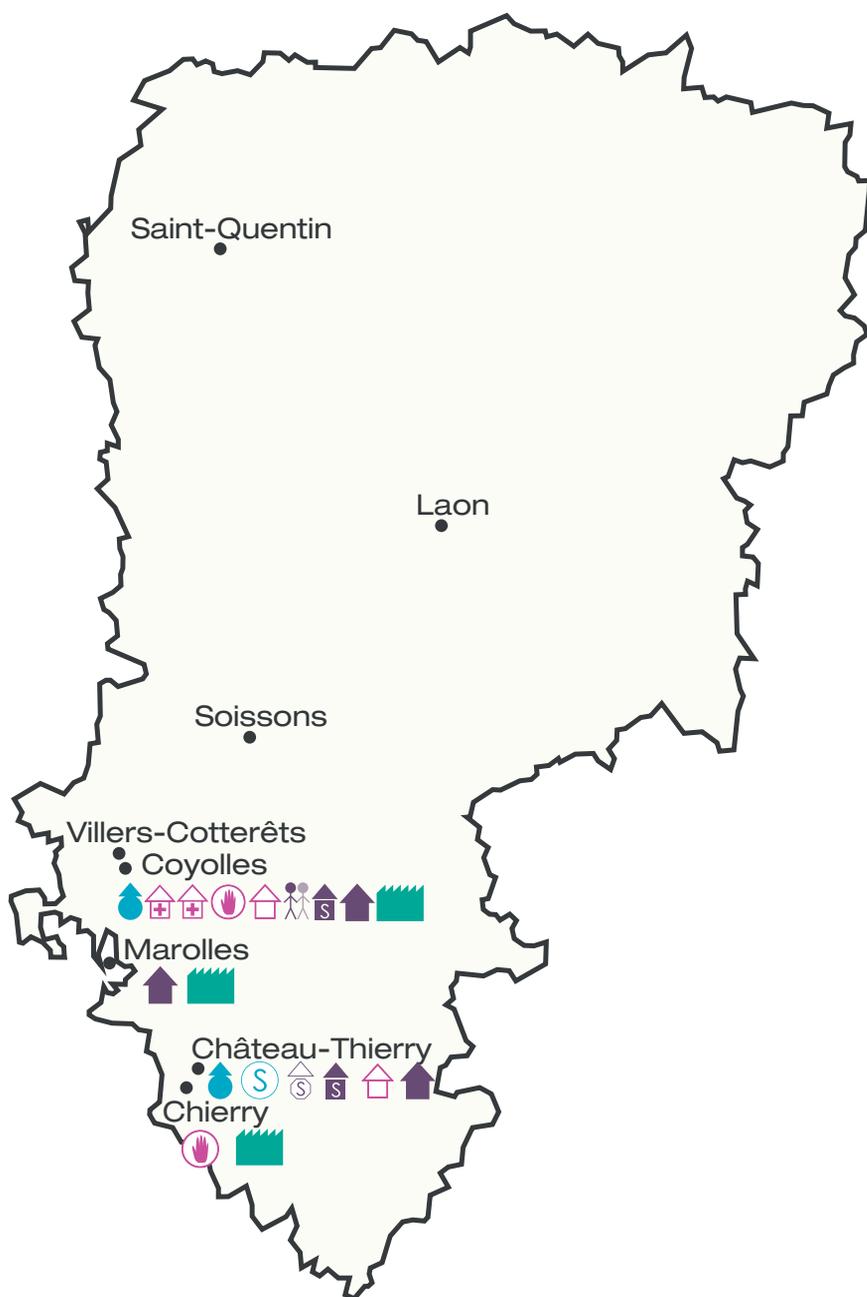
L'Apei des 2 Vallées, c'est...

1 siège agréé /// 4 pôles

enfance /// vie sociale /// autonomie /// vie professionnelle

14 établissements /// 5 services

660 places agréées



Pôle enfance

- IME
- SESSAD

Pôle vie sociale

- Foyers d'hébergement
- SAVS
- Centre habitat
- SAAF

Pôle autonomie

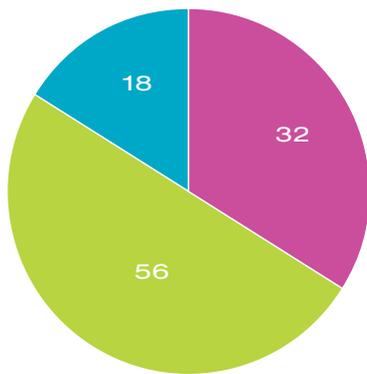
- MAS
- FAM
- Foyers de vie
- CAJ

Pôle vie professionnelle

- ESAT

/// Pôle enfance

90 places///2 établissements///1 service

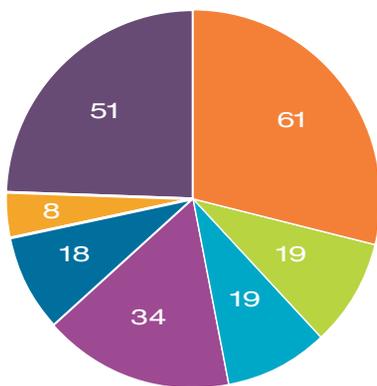


Le pôle enfance a accueilli ou accompagné 112 enfants en 2018, répartis comme suit :

- Institut médico-éducatif, à Château-Thierry
- Institut médico-éducatif Hubert Pannekoucke, à Coyolles
- Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, à Château-Thierry

/// Pôle vie sociale

221 places///3 établissements///4 services

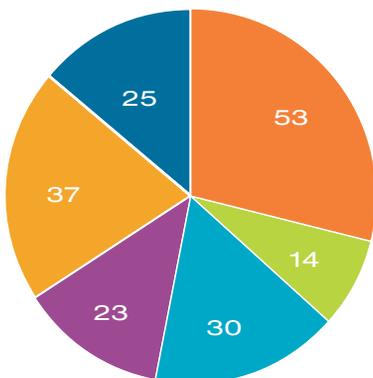


Le pôle vie sociale a accueilli ou accompagné 210 personnes en 2018, réparties comme suit :

- Foyer d'hébergement Le Cèdre, à Coyolles
- Foyer d'hébergement Le Colombier, à Château-Thierry
- Foyer d'hébergement Paillusseau, à Marolles
- Service d'accompagnement à la vie sociale, à Château-Thierry
- Service d'accompagnement à la vie sociale à Coyolles
- Centre habitat, à Château-Thierry
- Service d'accompagnement de l'accueil familial, à Coyolles

/// Pôle autonomie

155 places///6 établissements

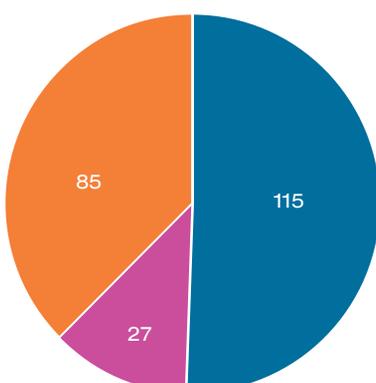


Le pôle autonomie a accueilli ou accompagné 182 personnes en 2018, réparties comme suit :

- Foyer d'accueil médicalisé Richard Joly, à Coyolles
- Maison d'accueil spécialisée R. Barbieri, à Coyolles
- Foyer de vie J-D Pamart, à Coyolles
- Foyer de vie, à Château-Thierry
- Centre d'activités de jour du Retz, à Coyolles
- Centre d'activités de jour, à Chierry

/// Pôle vie professionnelle

230 places///3 établissements



Le pôle vie professionnelle a accueilli 227 travailleurs ESAT en 2018, répartis comme suit :

- ESAT Le Cèdre, à Coyolles
- ESAT Paillusseau, à Marolles
- ESAT Bellevue, à Chierry

Ressources humaines



Des professionnels formés au service des personnes accueillies

/// Les effectifs

Au 31 décembre 2018, l'Apei des 2 Vallées employait 379 salariés, soit 366,06 ETP (équivalent temps plein). 353 personnes sont en contrat à durée indéterminée et 26 personnes sont en contrat à durée déterminée. Les 379 salariés sont répartis en 9,7 % de personnel-cadre et 90,3 % d'employés. L'effectif se compose de 77,3 % de femmes.

En 2018, nous avons recruté 68 personnes en CDI, dont 38 pour le FAM et nous avons eu recours à 412 CDD.

Chiffres 2018

379 salariés

353 salariés en CDI

26 salariés en CDD

68 embauches en CDI

4 contrats aidés

293 femmes

86 hommes

Situation des effectifs par pôle

Pôle enfance		
	nombre	%
hommes	17	29 %
femmes	41	71 %
total salariés	58	100 %
cadres	8	14 %
non-cadres	50	86 %

Pôle vie sociale		
	nombre	%
hommes	17	18 %
femmes	78	82 %
total salariés	95	100 %
cadres	8	8 %
non-cadres	87	92 %

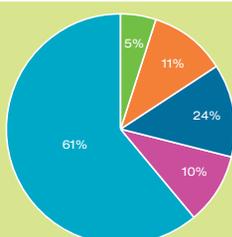
Pôle vie professionnelle		
	nombre	%
hommes	28	49 %
femmes	29	51 %
total salariés	57	100 %
cadres	5	9 %
non-cadres	52	91 %

Pôle autonomie		
	nombre	%
hommes	22	14 %
femmes	132	86 %
total salariés	154	100 %
cadres	8	5 %
non-cadres	146	95 %

Siège social, association, services transversaux		
	nombre	%
hommes	2	13 %
femmes	13	87 %
total salariés	15	100 %
cadres	8	53 %
non-cadres	7	47 %

18

Les métiers



- Personnel administratif
- Personnel médical*
- Personnel services généraux
- Personnel-cadre
- Personnel éducatif

*Les effectifs « Personnel médical » ont sensiblement augmenté suite au recrutement pour le FAM notamment d'aide-soignants.

/// La formation, l'enjeu d'un accompagnement de qualité

Chaque année, l'Apei des 2 Vallées s'inscrit dans une politique de formation dynamique, destinée à bénéficier au plus grand nombre de ses professionnels. Développer les compétences, les qualifications, les validations des acquis de l'expérience, sont des leviers forts en termes de motivation pour les professionnels.

En 2018, de grands projets se sont concrétisés avec l'ouverture du FAM et de la Blanchisserie du sud de l'Aisne, nécessitant ainsi l'apport de formations pour mieux accompagner les professionnels dans la mise en place de ces deux nouvelles structures.

Les formations collectives ou transversales ont été prioritaires par rapport aux formations individuelles.

Ce choix répond à une volonté de permettre l'accession à la formation, former un plus grand nombre de salariés et d'optimiser le budget de formation.

Ainsi, les orientations du plan de formation 2018 retenues ont été les suivantes :

- La communication interprofessionnelle : formation de base et approfondissement
- La motivation des équipes
- Le vieillissement des personnes handicapées
- Trouble du spectre autistique : de l'évaluation à l'accompagnement
- Autisme et trouble du comportement
- La lutte contre la maltraitance — La promotion de la bientraitance
- Préparer à la sortie d'ESAT pour les travailleurs en situation de handicap.
- La connaissance du handicap pour les professionnels non diplômés
- Le handicap social
- Les techniques de mise en place d'activité avec les personnes présentant un handicap mental
- Intimité et vie affective des personnes présentant un handicap
- Accompagner la personne handicapée en fin de vie

- Formation Snoezelen
- Formations techniques en blanchisserie
- Gestes et postures
- Recyclage SST, promotion 2016
- Formation à l'utilisation des outils informatiques et bureautiques
- Favoriser la formation qualifiante des Emplois Avenir

Chiffres 2018

406 actions de formation

5 852 heures de formation

67 748 € de dépenses de formation



Ressources humaines



/// Une semaine de formation pour les professionnels avant l'ouverture du FAM

Les nouveaux professionnels ont été accueillis le 3 septembre 2018 au FAM par le président, Bernard Colas, le directeur général, Frédéric Hyacinthe, la directrice de Pôle, Patricia Guillemette-Joigneaux ainsi que par le directeur adjoint, Emmanuel Laurant et la chef de Service Karine Matusiak, autour d'un café et de quelques viennoiseries. Cela a été l'occasion de souhaiter la bienvenue à chacun, de mettre en perspective les valeurs de l'association, en alliant convivialité et mise en mouvement de l'organisation déployée depuis de longs mois.

Les objectifs de cette semaine de formation

Cette première semaine de formation avait pour objet :

- d'optimiser les moyens et outils avant l'ouverture du FAM,
- de favoriser l'intégration des nouveaux salariés et de créer une synergie d'équipe avec les professionnels de Provence.
- De créer une émulation auprès des résidents de Provence par la rencontre des nouveaux professionnels qui ont pris part à leur accompagnement sur cette phase de transition sur le pavillon.
- De permettre également aux professionnels du Provence de bénéficier de l'ensemble des formations.
- d'introduire d'ores et déjà une

nouvelle dynamique.

Les formations proposées

Du 3 au 8 septembre 2018, les professionnels ont été formés :

L'informatique

- 3 groupes de formation en informatique générale : un questionnaire d'évaluation communiqué préalablement aux professionnels nous a permis de mettre en place une formation, sur 3 niveaux de compétences, en vue d'adapter la formation aux besoins de chacun. 30 professionnels en ont bénéficié.
- Déploiement du logiciel Ogyris dans le cadre de la mise en place du dossier informatisé de la per-

Une ouverture préparée depuis plusieurs mois et attendue de tous les professionnels.

sonne accueillie sur le FAM. 6 groupes soit 40 professionnels ont bénéficié de cette formation, animée par Marianne Braquet et Julie Chaudel. Marianne et Julie ont préalablement bénéficié d'une formation et ont acquis le statut de formatrices pour le déploie-





Formation TED/TSA

Mickaël Magère, psychologue de l'IME de Château-Thierry, et référent autisme, au sein de l'Apei des 2 Vallées, a animé la formation en direction des professionnels de l'unité bleue, unité spécifique destinée à l'accueil des personnes atteintes de TED ou TSA.

14 professionnels en ont bénéficié dans le cadre d'un rappel théorique sur les méthodes et modalités d'accompagnements adaptés, ainsi qu'une introduction aux outils et méthodes de communication non verbale et une mise en place de repères spatiaux et temporels.



ment d'Ogyris pour l'ensemble des établissements de l'Apei.

- La plupart des professionnels du Provence avaient, eux, bénéficié d'une prise en main du logiciel en petits groupes dès le mois de juin sur le pavillon, avec le concours de Audrey Omnes référente et pilote du projet Ogyris. Cette opération a permis à chacun et chacune de s'approprier le logiciel qui, dès l'ouverture, était opérationnel.

Procédures et protocoles

4 groupes soit 51 professionnels en ont bénéficié. Cette formation a permis aux professionnels de s'approprier les procédures et protocoles établis en amont par l'équipe de direction.

Les procédures et protocoles posent le cadre du fonctionnement, tant au niveau de l'accompagnement éducatif des personnes accueillies, que du soin et de l'organisation globale.

Emmanuel Laurant et Karine Matusiak ont présenté l'ensemble des procédures aux professionnels; les protocoles liés aux soins ont été présentés par les infirmières, Patricia Boy, Magali Diot et Clémence Bouhier.

L'utilisation des équipements adaptés

Aisne Médical Service est intervenu auprès de 2 groupes, soit 27 professionnels, en vue de les former à l'utilisation du matériel médical et des baignoires de balnéothérapie.

La société Pétrarque est intervenue en vue de former les professionnels, 17 en ont bénéficié, sur la découverte de la démarche Snoezelen et l'utilisation de la salle Snoezelen du FAM.

Les véhicules adaptés

30 professionnels ont participé à cette formation pour l'utilisation des rampes d'accès et des sièges tournants.

La sécurité des personnes et des biens

4 formations sur lesquelles 49 professionnels ont participé sur les thèmes suivants :

- Repérage du plan des locaux, des portes coupe-feu, de l'implantation des BAES et des issues de secours, des extincteurs...
 - Fonctionnement du Système de Sécurité Incendie
 - Utilisation des extincteurs
- Les exercices d'évacuation ont

été réalisés après l'ouverture avec les résidents.

Un bilan très positif

Cette première semaine avant ouverture a été une véritable réussite, créant une émulation tant au niveau des professionnels que des résidents. L'ouverture s'est réalisée sur cette dynamique.

La formation se poursuit depuis l'ouverture, notamment avec le BAO PAO, réalisée en novembre 2018 sur 2 journées par le concepteur «La puce à l'oreille». 15 professionnels ont été formés avec plusieurs résidents qui ont été sensibilisés à cette occasion à la magie de l'instrument.

*Patricia Guillemette
et Emmanuel Laurant*

Cette première semaine de préparation a créé une véritable dynamique d'équipe.

Ressources Humaines



Les dossiers 2018-2019

/// Prime d'intéressement aux travailleurs handicapés



Les ESAT peuvent, en application de l'article R. 314-5 du code de l'action sociale et des familles, décider d'affecter une partie de leur excédent d'exploitation à l'intéressement des travailleurs handicapés. Dans ce cas, le montant de la prime versée à ce titre à chacun de ceux-ci est limité à un plafond égal à 10 % du montant total annuel de la part de rémunération garantie, directement financée par les ESAT, pour ce même travailleur au cours de l'exercice au titre duquel l'excédent d'exploitation est constaté. Cette prime d'intéressement à l'excédent d'exploitation, qui doit être portée sur le bulletin de paie correspondant au mois de son versement, est assujettie au ver-

sement des cotisations dues au titre des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. La part de cotisations incombant à l'ESAT ne donne pas lieu à une compensation par l'État.

Lorsqu'elle est versée, cette prime d'intéressement n'entre pas en compte pour l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés. L'Apei des 2 Vallées et la direction générale ont souhaité donner également un coup de pouce aux travailleurs handicapés, en appliquant pour 2019 cet article du Règlement du Code de l'action sociale et des familles.

Ainsi, une prime de 100 € a été allouée aux 221 travailleurs handicapés de nos différents ESAT.

/// Prime exceptionnelle pour les salariés

Une disposition instaurée par la loi n° 2018-1213 du 24 décembre 2018, portant mesures d'urgence économiques et sociales, permet aux employeurs qui le souhaitent de verser aux salariés une prime, exonérée d'impôt sur le revenu et de toutes cotisations sociales.

L'Apei des 2 Vallées a décidé de faire bénéficier de cette prime aux salariés selon les modalités suivantes prévues par la loi :

- Prime ne pouvant être octroyée qu'aux salariés présents à l'ef-

fectif au 31/12/2018 et 2 mois de présence au 31/12/2018 pour les CDD.

- Prime devant bénéficier aux salariés dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC, L'Apei, quant à elle, a favorisé les bas salaires en octroyant une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat d'un montant de 300 € aux salariés dont l'indice de base est inférieur ou égal à 396 points (temps complet et temps partiel confondu)

- Prime devant être versée avant le 31 mars 2019 selon les modalités d'une décision unilatérale validée avant le 31 janvier 2019.

L'Apei a souhaité verser cette prime sur les bulletins de salaire du mois de février 2019 selon une décision unilatérale validée et soumise au comité d'entreprise le 29 janvier 2019.

C'est ainsi qu'une somme de 300 €, nette de cotisations et d'impôt a été attribuée à 96 collaborateurs en CDI et 12 en CDD.

/// Le comité social et économique : la nouvelle instance représentative du personnel

La mise en place de cette nouvelle instance émane de l'ordonnance n° 2017-1386, du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise, et rendue obligatoire dans les structures de plus de 11 salariés.

Après avoir prorogé d'un an, les mandats des anciens élus du Comité d'Entreprise (CE), des Délégués du Personnel (DP) et des membres du Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT), validé en novembre 2018 un accord collectif de mise en place du comité social et économique (CSE) et négocié un accord préélectoral le 6 décembre 2018 avec les Délégués Syndicaux, nous avons procédé le 7 février 2019 dernier, lors d'un premier tour, aux élections du CSE.

Ainsi au regard de l'effectif de l'Apei, soit 368 ETP, les professionnels ont eu à désigner, par le biais de leurs votes, 11 titulaires et 11 suppléants, membres représentatifs au CSE.

Cette instance a désormais pour mission pendant 4 ans de :

- Gérer les activités sociales et culturelles du CSE dédiées aux salariés de l'Apei, et rendre des avis sur des questions relatives aux sujets économiques et sociaux liés aux organisations.
- Traiter les demandes individuelles et collectives des salariés en matière de salaires, droit du travail, convention collective 66 et accords collectifs.
- Veiller à la protection de la sécurité et de la santé des salariés et contribuer à améliorer leurs conditions de travail.

Pour mener à bien ces 3 blocs de missions le CSE, est doté de :

- Un secrétaire et un secrétaire adjoint pour l'établissement des ordres du jour des réunions mensuelles et extraordinaires, ainsi que des comptes-rendus, et assurer leur diffusion.

- Un trésorier et un trésorier adjoint pour la gestion de 2 budgets alloués par l'employeur : un pour le fonctionnement du CSE et l'autre pour les œuvres sociales.

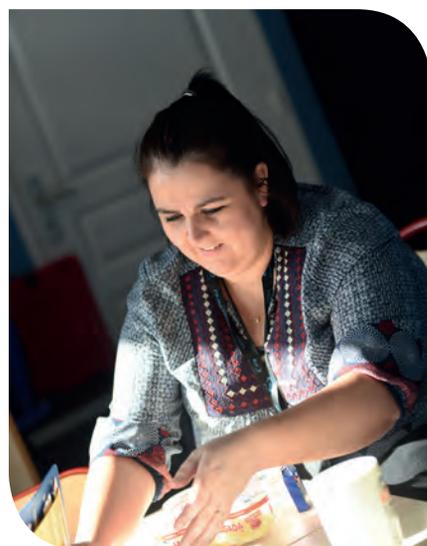
Les membres titulaires du CSE se réunissent tous les mois et disposent d'heures de délégation pour accomplir leurs missions.

- Une Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail (CSSCT) constituée de 4 membres élus, dont un secrétaire et un secrétaire adjoint se réunissant tous les trimestres avec l'employeur, la médecine du travail, un agent des services de prévention des CARSAT et le responsable interne qualité, hygiène, sécurité et environnement. Les membres de la CSSCT disposent également d'heures de délégation.

L'Apei a souhaité octroyer des moyens supplémentaires à ceux prévus par la loi, en créant les mandats suivants :

- 5 représentants de proximité : 1 élu parmi les suppléants par pôle, dont le rôle sera d'être au contact des professionnels pour préparer les sujets à aborder en réunion mensuelle. Ils disposent également d'heures de délégation.

Christine Vaurie





Une politique de gestion des compétences qui valorise la formation, la mobilité et la promotion interne

Le secteur « médico-social » peu connu et valorisé

Les métiers du secteur de l'action sociale et médico-sociale sont souvent mal connus des jeunes en recherche d'orientation professionnelle et insuffisamment valorisés. Ce secteur représente pourtant près de 7 % des emplois salariés du secteur privé, avec 1,4 million de salariés. Ces emplois ont même progressé ces dernières années, portés par les secteurs de l'accueil des jeunes enfants et l'aide aux personnes âgées. Ce secteur social, où le recours au contrat à durée déterminée est plus élevé que dans l'ensemble de l'économie, est fortement représenté par l'emploi des femmes qui représentent près de 80 % des salariés.

L'enjeu de la formation et du développement des compétences

La question du recrutement, du développement des compétences, de la formation sont des enjeux fondamentaux qui définissent, en premier lieu, la qualité et l'efficacité de notre organisation dans l'ensemble de ses dimensions.

Le diplôme, l'expérience professionnelle et les compétences comportementales sont les 3 critères les plus regardés par les employeurs du secteur médico-social.

La mutation du secteur

Notre secteur s'est inscrit dans une importante transformation de l'offre, qui bouleverse ses pratiques professionnelles et notamment l'organisation des « institutions », établissements médico-sociaux. Les compétences techniques, comportementales, managériales doivent évoluer dans cette période de transition parfois complexe. Le développement de la politique inclusive redéfinit notre place et notre rôle dans le parcours des bénéficiaires.

Une implantation géographique peu attractive

Notre secteur connaît des problèmes d'attractivité et notre implantation géographique, en l'absence de grande ville ou métropole notamment, sont des facteurs qui complexifient le recrutement et la fidélisation des talents professionnels.

Valoriser les expériences professionnelles positives

L'Apei des 2 Vallées a développé depuis plusieurs années une politique marquée de développement de la formation, de mobilité interne choisie et de promotion, afin de motiver et fidéliser ses collaborateurs.

Depuis la fusion, le périmètre de l'association, tout comme son développement, a créé nombre d'opportunités pour les salariés qui souhaitent s'inscrire dans une dynamique d'évolution, de changement de poste, de promotion salariale.

Nous souhaitons valoriser et donner une prime au partage des valeurs de l'association et aux expériences professionnelles positives au sein de notre organi-



sation. C'est un outil puissant de motivation, de management et de fidélisation des talents.

2018, la concrétisation d'un grand nombre de projets de mobilité

En effet, l'année 2018 a été marquée par la concrétisation d'un grand nombre de projets de mobilité professionnelle.

La volonté était de permettre aux professionnels d'élargir et de partager leurs compétences et leurs connaissances, de faire avancer un projet de carrière, de découvrir un nouvel environnement de travail, ou tout simplement de créer l'occasion de donner un nouveau souffle.

Des projets d'envergure pour permettre la mobilité

En premier lieu, l'ouverture du foyer d'accueil médicalisé a permis à plus de 30 salariés d'exercer dans des locaux modernes, pensés pour l'accueil des personnes en situation de handicap et adaptés aux bonnes conditions de travail des salariés.

D'autre part, en 2018, 48 salariés ont vu leur situation salariale évoluer. 21 professionnels ont bénéficié d'une promotion en raison d'un changement de poste, une formation qualifiante ou une mobilité géographique liée à un nouveau métier.

Notons que 9 salariés ont fait le choix de changer d'établissement pour exercer dans un nouvel environnement : c'est un choix qui permet de se donner un nouveau souffle et parfois retrouver du sens dans son exercice professionnel. Ainsi, 4 agents des services généraux à Coyolles et un ouvrier de production ont accédé à un poste de moniteur d'atelier à la nouvelle Blanchisserie du sud de l'Aisne, zone de l'Omois à Château-Thierry.

Ce deuxième projet d'envergure a également créé une nouvelle opportunité de mobilité.

Nous avons, de plus, professionnalisé 3 salariés qui sont rentrés dans notre association sans qualification et qui, après une formation diplômante, bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance professionnelle dans le cadre d'un CDI.

L'accès au poste de cadre (chef/responsable de service) a été valorisé pour 4 salariés, antérieurement éducateurs spécialisés ou assistantes sociales.

Une réorganisation des pôles pour promouvoir les compétences

À l'occasion de la réorganisation des pôles, nous avons fait le choix de privilégier la promotion des compétences internes en proposant à 2 cadres intermédiaires les postes de direction de pôle, en lien avec une formation de niveau 1.

Enfin, notons que 5 salariés ont pu accéder au changement de leur temps de travail au regard de leur projet professionnel et personnel, passant notamment d'un temps partiel à un temps plein.

Chaque professionnel a eu des motivations différentes pour passer le grand cap du « changement ». Se lancer vers l'inconnu entraîne souvent beaucoup d'inquiétudes et d'appréhensions. Se voir proposer un lieu de travail différent peut même parfois générer des questionnements et des remises en question.

Frédéric Hyacinthe

La mobilité professionnelle permet de partager des compétences, faire avancer un projet professionnel ou tout simplement donner un nouveau souffle à sa carrière.

Dossier



/// Quelques témoignages des professionnels

Nous avons laissé la parole aux personnes concernées par la mobilité pour qu'elles puissent nous donner en une phrase leur conclusion sur leur expérience :

Nathalie, aide-soignante au Foyer de vie, et depuis le 1^{er} octobre au Foyer Le Cèdre, Picardie : *«Le changement est essentiel dans une carrière professionnelle».*

Laurent, AMP au Foyer Paillusseau de Marolles, et depuis le 1^{er} octobre 2018 au foyer Le Cèdre, Picardie : *«Un changement bénéfique qui m'a fait énormément de bien».*

Gaëlle, éducatrice au foyer Paillusseau de Marolles, et depuis le 1^{er} octobre 2018, coordinatrice au foyer Le Cèdre, Picardie : *«La mobilité m'a permis de découvrir une nouvelle population, de développer mes compétences, ce qui a donné un nouvel élan à mon travail».*

Florence, AMP au Foyer Le Cèdre, Provence, AMP au foyer Paillusseau de Marolles depuis le 1^{er} octobre 2018 : *«Ce changement m'a fait énormément de bien et m'a donné envie de m'investir encore plus dans mon travail».*

Céline, AMP au foyer Le Cèdre, Provence, AMP au foyer Paillusseau de Marolles depuis le 1^{er} octobre 2018 : *«J'avais besoin de nouveauté, et ce changement de pavillon et de public a été ma bulle d'oxygène».*

Emilie, assistante de service social au SAAF, devenue chef de service du foyer Le Cèdre depuis le 1^{er} octobre 2018 : *«Un virage à 180 degrés pour un challenge passionnant.»*

Mariana, aide-soignante au foyer Paillusseau de Marolles et à l'IME, devenue aide-soignante au foyer Le Cèdre depuis le 1^{er} octobre 2018 : *«Ce changement a été stimulant, c'est intéressant de découvrir un autre public à accompagner, un nouveau lieu de travail et de nouveaux collègues; c'est un épanouissement professionnel».*

Julien, éducateur spécialisé au Foyer Le Cèdre, Picardie, a pris le poste de chef de service du foyer de Marolles et du SAVS de Coyolles : *«Cette évolution et cette découverte sont une réelle opportunité et une véritable chance qui m'a apporté une valorisation personnelle, mais également une remise en question professionnelle».*





qui me donne envie de me former et de pouvoir contribuer toujours plus au bien être des personnes que nous accompagnons».

Hélène, AMP au foyer Le Cèdre, Picardie, AMP à la Résidence depuis le 1^{er} février 2018 : *«Le changement a été difficile au début, compliqué au milieu, et bénéfique au jour d'aujourd'hui et m'a permis, je pense, de progresser et de travailler sereinement avec les résidents et l'équipe.»*

Audrey, éducatrice spécialisée au foyer Le Colombier, devenue coordinatrice du foyer Le Colombier : *«Ce changement permet d'impulser de nouvelles expériences et de nouvelles perspectives professionnelles».*

Franck, agent de maintenance à l'ESAT, puis agent de maintenance au pôle vie sociale : *«Ce changement de poste a changé ma vie, je viens travailler avec le sourire et le fait que l'on m'ait proposé ce poste me permet de me sentir important au sein de l'entreprise».*

Gaëlle, chef de service du foyer Le Colombier, du SAVS, du CHAS, devenue directrice adjointe du Pôle Vie Sociale : *«Cette réorga-*



nisation me permet de collaborer et découvrir un plus grand nombre de professionnels de l'Apei. Les expériences et compétences de chacun permettent d'envisager des projets innovants, pour le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées».

Élodie, chef de service des foyers Le Cèdre et Paillusseau, a pris le poste de direction du Pôle Vie sociale au 1^{er} octobre 2018 : *«La mobilité est une chance à saisir, un cap à franchir et un défi à relever. Ces 3 ingrédients font grandir professionnellement et constituent un enrichissement personnel. Changer de lieu, de fonction, reprendre une formation, rencontrer de nouvelles personnes... c'est aussi prendre soin du regard que l'on porte sur nos pratiques professionnelles».*

Tiphaine, AMP à la résidence : *«Je me sens complète dans mon métier et ce changement de pavillon m'a renforcée dans mon envie d'évoluer.»*

Clémence, infirmière au foyer d'hébergement a rejoint l'équipe du FAM pour son ouverture : *«Infirmière en foyer d'hébergement, grand changement pour moi, car j'ai obtenu ce poste d'in-*



firmière à l'ouverture du foyer d'accueil médicalisé : un changement total de population, mais qui me plaît tout autant. Le FAM a permis la création d'un "service" infirmier du FAM (bureau, salle de soins...). Auparavant j'étais toute seule et je gérais mon organisation. Maintenant nous sommes 3, et nous devons travailler en équipe. Ça n'a pas été facile au début, mais nous avons pris nos marques tout doucement.»

Magali, infirmière à la MAS et au FDV, a rejoint l'équipe du FAM : *«Pour moi, un établissement au lieu de 2. Mise en place de tout notre fonctionnement (locaux, matériel médical, dossiers médicaux...). Dès l'ouverture, manipulation du nouveau logiciel puisque 0 papier. Changement de planning avec reprises des week-ends et des jours fériés. Une équipe ide avec donc une organisation à 3.»*

Marianne, secrétaire à l'IME de Château-Thierry, assure le secrétariat et l'accueil du FAM : *«Ma prise de poste au secrétariat du FAM a été un challenge positif, car la mise en place d'un secrétariat sur l'ouverture d'un nouvel établissement a été une expérience enrichissante pour moi.»*

Dossier



La mise en place du logiciel Ogirys a été également un plus et m'a permis d'accéder à d'autres missions notamment la formation interne et l'administration sur le logiciel»

Karine, coordinatrice du foyer le Cèdre, Picardie assure le poste de chef de service du FAM :

«4 ans, 3 changements, 2 promotions, 1 vraie mobilité et 0 déception!»

Élodie, monitrice-éducatrice au foyer Résidence, a intégré l'équipe du FAM en tant qu'éducateur spécialisé en transversal sur l'unité jaune (polyhandicap) et l'unité bleue (TED/TSA) : *«J'ai obtenu mon DEES en 2017. L'ouverture du FAM m'a permis d'exercer en tant qu'éducatrice spécialisée. Nouveau job, nouvelle structure : quelle belle aventure au quotidien!»*

Halim, moniteur-éducateur à la section Colibri de l'IME de Château-Thierry, puis moniteur-éducateur sur la section IMP : *«Une nouvelle dynamique de travail, une remise en question avec de nouveaux défis à relever, une approche professionnelle différente et l'apport de l'expérience de mes nouvelles collègues ainsi que le partage de mon expérience au Colibri...»*

Éric Dissaux, chef d'atelier à l'ESAT Bellevue, a pris le poste de chef d'atelier de la nouvelle blanchisserie, zone de l'Omois : *«La blanchisserie est un beau challenge, avec beaucoup de défis à relever. Le transfert et démarrage de cette activité n'est pas simple, mais c'est un lieu de travail agréable avec une équipe investie et pleine de richesses. C'est également un lieu de travail, qui à mon sens, favorise l'inclusion des travailleurs.»*

Benjamin Van Niel, moniteur d'atelier à l'ESAT Le Cèdre à Coyolles, a pris le poste de moniteur principal de la blanchisserie : *«Mon arrivée sur la blanchisserie du sud de l'Aisne m'a permis de rapprocher mon lieu de travail de mon lieu de résidence. Cela m'a permis également une évolution de poste avec plus de responsabilités et la découverte des métiers en lien avec une blanchisserie.»*

Cynthia Le Cam, ouvrière de production en Blblanchisserie à Coyolles a pris le poste de monitrice d'atelier à la nouvelle blanchisserie, zone de l'Omois : *« C'est que du bonheur !»*



/// Souad Assonagui, embauchée à l'issue de sa mission de service civique

Souad, vous êtes arrivée le 15 janvier 2018 en service civique en tant qu'ambassadrice culturelle. Pour quelles raisons avez-vous postulé à cette offre ?

Le service civique était pour moi l'occasion de faire valoir mon expérience et de proposer de nouvelles idées culturelles à la suite de ma licence Sciences sanitaires et sociales. Je souhaitais par ailleurs acquérir des connaissances concernant les services proposés dans un établissement médico-social.

Engagement, proximité et bienveillance font partie de mes priorités dans ce que j'entreprends, et c'est ce que mettait en avant l'annonce postée sur le site du service civique de l'Apei des 2 Vallées.

Connaissiez-vous le champ du «handicap» ?

Le milieu du handicap m'était inconnu avant d'intégrer l'Apei des 2 Vallées. J'ai eu l'occasion, durant mon cursus universitaire, de réaliser différentes observations et enquêtes de terrain, mais le thème du handicap était très peu abordé par les étudiants. Un questionnaire post-études m'a par ailleurs été envoyé par la faculté après notre licence, j'ai ainsi pu émettre mon avis, incitant les futurs diplômés à découvrir ce milieu humainement très enrichissant.

«...j'estime avoir intégré une association ouverte aux nouvelles opportunités professionnelles...»

Dans quelles actions vous êtes-vous impliqués durant ce service civique ?

J'ai eu l'occasion, pendant mes 8 mois d'engagement, de mener, aux côtés des professionnels, diverses activités : ateliers créatifs, sensoriels, activités sportives, balades, jeux éducatifs...

Nous avons également pris l'initiative d'organiser un tournoi de football en salle à Villers-Cotterêts. Un rassemblement auquel les usagers de l'Apei ont répondu présents. Cohésion, épanouissement et partage étaient les intentions de ce projet.

Aujourd'hui, vous êtes candidate AMP au foyer d'hébergement Paillusseau à Marolles, comment avez-vous saisi cette opportunité ?

Le service civique était initialement pour moi le moyen de faire une transition avec une possible poursuite en master Sciences humaines et sociales, mention intervention et développement social. À l'issue de mon service civique, monsieur Hyacinthe m'a proposé de poser ma candidature au sein de l'Apei.

Soutenue par Pierre Paczecha, coordonnateur d'activités et tuteur, j'ai donc postulé pour ce poste au service des personnes en situation de handicap.

Quelles sont vos missions ?

J'exerce aujourd'hui au sein du foyer d'hébergement Paillusseau à Marolles, qui accueille un public plus ou moins autonome, et qui nécessite d'être accompagné dans la gestion de son budget par exemple, dans le maintien d'un milieu de vie sain, dans le maintien des acquis à travers des activités



diverses. Je contribue donc d'une certaine manière à leur bien-être dans leur vie privée. Nous limitons également les risques d'exclusion sociale en leur proposant des activités extra-muros, des sorties en autonomie afin de les responsabiliser.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Il n'y a pas de «routine» dans ce milieu. Chaque jour, appartiens ses situations et ses difficultés, auxquelles nous devons répondre au cas par cas. De plus, les résidents ont chacun un projet personnalisé auquel nous prenons part : cela me permet d'avoir la satisfaction personnelle de contribuer à leur développement social. De plus, j'estime avoir intégré une association ouverte aux nouvelles opportunités professionnelles, et cela m'incite donc à m'investir pleinement dans mon travail. C'est l'une des motivations qui m'a convaincue de poursuivre en acceptant ce poste à l'Apei.

Solidarité



Zoom sur un projet financé par l'Opération Brioches 2018

/// Le bien-être par le sport et l'alimentation

Les prémices du projet

Au cours de l'année 2016-2017, le SESSAD de Château-Thierry a mis en place un groupe thérapeutique «Escalade». Impressionnés par l'implication importante des enfants ainsi que par les progrès réalisés notamment en termes de «confiance en soi», nous avons souhaité renouveler en 2018 la mise en œuvre d'une activité physique et sportive basée sur la découverte de plusieurs sports, avec l'intervention d'un éducateur sportif de la fédération handisport. Cette médiation permet de valoriser de nouvelles compétences des enfants en travaillant notamment «la confiance en soi», les compétences motrices, l'interaction avec les autres enfants, l'entraide, le dépassement, la verbalisation des sensations, des émotions.

Il nous paraît important de permettre aux enfants accueillis au SESSAD d'être en réussite dans une activité souvent inaccessible en milieu ordinaire. Nous avons donc poursuivi ce projet, en prenant en compte un axe de travail supplémentaire : «l'alimentation», faisant le constat que certains enfants accueillis au SESSAD, présentent des troubles liés à une alimentation non diver-

sifiée et non équilibrée (surpoids, menus constitués en fonction du désir de l'enfant, repas non pris à table...).

En parallèle, un second constat mettait en avant des besoins prépondérants relatifs à des troubles liés aux interactions sociales (difficulté dans la bonne distance relationnelle, difficultés d'empathie, comportements inadaptés en société...).

L'équipe du SESSAD a donc réfléchi à la mise en place d'activités pouvant répondre d'une manière à la fois éducative et thérapeutique à ces besoins repérés. Le projet «le bien-être par le sport et l'alimentation» a donc débuté en septembre 2018 et a été financé dans le cadre de l'appel à projets 2018 de l'association.

Le bien-être par l'alimentation

Ce travail a été mis en place de manière ponctuelle ou plus régulière, individuellement ou en groupe.

Un groupe, composé de 4 collégiens et de 3 professionnelles : 2 éducatrices spécialisées, une psychologue-clinicienne, partage un repas à un rythme bimensuel, le mardi. Ce temps permet d'aborder, en plus de l'oralité, différents axes de travail. L'élaboration du



menu permet de sensibiliser le jeune à l'équilibre alimentaire et de le familiariser avec de nouveaux aliments qu'il ne choisirait pas spontanément. Le temps des courses permet d'appréhender les habiletés sociales, les comportements adéquats à avoir dans les magasins ainsi que les repères spatiaux. Les capacités à se représenter un budget ainsi que la valeur de l'argent sont également abordées. Lors de la confection du repas, les enfants apprennent à respecter une recette et à travailler certaines notions telles que les quantités, les représentations spatiales ainsi que la lecture. Les coordinations gestuelles bi-

latérales et oculomotrices sont fortement mobilisées. Un apprentissage autour des précautions à prendre liées à la préparation d'un repas est également effectué : utilisation des couteaux, plaques de cuisson, four... Aussi, le rangement et le nettoyage des ustensiles et des plans de travail utilisés permettent aux jeunes d'acquérir des réflexes d'hygiène. Après le temps de repas, les jeunes et les professionnelles se réunissent dans la salle thérapeutique du SESSAD pour une séance de travail autour des habiletés sociales. Divers supports sont utilisés (mise en scène, musique, reportage, débat...) afin d'appréhender des situations auxquelles ils peuvent ou ont été confrontés (harcèlement scolaire, agressions, moqueries...). Ce temps permet à chaque adolescent d'élaborer autour d'une problématique, d'extérioriser ses ressentis émotionnels et de trouver des solutions en adéquation avec ses compétences et sa personnalité.

Le bien-être par le sport

L'équipe du SESSAD a souhaité sensibiliser les enfants à l'importance de la mise en mouvement corporel et des bienfaits de la pratique d'une activité sportive. Le choix s'est porté sur l'équithérapie, médiation permettant un travail autour du corps du jeune, mais aussi autour de celui de l'animal.

Cette médiation permet de développer diverses compétences liées à la communication verbale et non verbale, à l'ajustement postural, à la prise de conscience du schéma corporel ainsi qu'au nursing : prendre soin du corps de l'autre pour leur donner envie de prendre soin du leur notamment par l'intermédiaire d'un repas équilibré.



Les compétences motrices ainsi que les coordinations sont également fortement sollicitées.

Un groupe de 6 enfants et de 4 professionnelles (2 éducatrices spécialisées, une psychomotricienne et une psychologue clinicienne) participent un jeudi sur 2 à une séance d'équithérapie au centre équestre de Crézancy. Sur place, une monitrice d'équitation se joint au groupe pour animer la séance.

Cette activité permet aux jeunes d'entrer en relation avec un être qui ne le renvoie ni à sa différence ni à son symptôme.

Cet être «non jugeant» réagit de manière authentique à l'état psychique de celui qui en prend soin. Ainsi, l'enfant peut assimiler progressivement que la réaction de l'animal est à l'image de son propre comportement. Diriger le poney, demande également à l'enfant d'émettre des demandes claires qu'elles soient gestuelles ou verbales. L'enfant apprend donc progressivement à s'affirmer et à s'adapter à l'animal. S'adapter à l'autre est une compétence importante à acquérir dans les relations sociales : adapter sa posture pour être en harmonie avec les mouvements

du poney, mais aussi adapter suffisamment sa relation pour ne pas se mettre en danger et diriger correctement celui-ci.

Monter sur le poney permet à l'enfant de travailler son schéma corporel, de différencier le moi/non-moi et de prendre conscience de son corps dans son ensemble par la tonicité musculaire, la coordination gestuelle, la prise en compte de l'environnement et l'orientation dans l'espace.

Les notions d'encouragements et de félicitations sont également très importantes.

Progressivement, une relation de complicité et d'harmonie se met en place entre les deux protagonistes. Les encadrantes mettent en mot les ressentis corporels et émotionnels à la fois de l'animal et de l'enfant. Elles étayent également les enfants dans leurs gestes et dans leurs ajustements relationnels à l'animal.

Nous avons pu financer un appareil photo. Les photos peuvent ainsi servir de support d'échange entre les enfants et leurs familles concernant ces deux médiations thérapeutiques.

L'équipe du SESSAD

Parcours de vie



Devenir adulte : une étape de la vie pleine de défis

Devenir adulte représente souvent une transition marquante pour chacun d'entre nous.

Qui ne s'est jamais entendu dire : «Tu verras quand tu seras grand?»

Comment les personnes accompagnées vivent-elles ce passage du «monde» de l'enfance et de l'adolescence au «monde» de l'adulte?

Comment les différentes équipes de professionnels des établissements de l'Apei des 2 Vallées soutiennent-elles et amènent-elles les personnes vers cette étape de la vie pleine de possibilités, d'explorations nouvelles et de projets? Wladimir et Kévin ont accepté de nous confier leurs expériences et leurs ressentis encore tout récents...

«Faire des choix, essayer, se tromper, changer d'avis... tels sont les défis à relever au quotidien en tant qu'adulte!»



/// Wladimir



« J'attendais d'arriver dans la vie d'adulte, sortir de l'IME pour avoir un travail, gagner de l'argent, le gérer et pouvoir acheter ce qui me fait plaisir quand j'ai envie. »

« Je viens de Guyane, je suis arrivé en métropole en 2016. Je suis parti de Guyane pour découvrir la France et retrouver mes neveux et nièces. J'ai été accueilli chez une de mes sœurs qui habitait Reims. Une de celles-ci ayant trouvé un logement sur Château-Thierry je suis parti avec elle, car elle avait promis à ma mère que c'est elle qui s'occuperait de moi à mon arrivée en France.

Je suis allé à la mission locale pour que l'on m'aide à trouver du travail, mais la personne qui m'a reçue m'a dit qu'elle ne pouvait rien pour moi quand elle a vu que je venais d'un IME.

J'ai aussi fait des démarches pour rentrer dans l'armée, mais cela n'a pas fonctionné. Ma sœur et ma mère ont décidé que je devais retourner en IME ou rentrer en Guyane. Je suis donc allé à l'IME de Château-Thierry.

Je suis arrivé au Foyer d'hébergement de Coyolles par choix, car je ne voulais pas rester vivre

à Château-Thierry. J'avais réalisé des stages.

Ici, je me sens à peu près bien. La collectivité me pèse à cause du bruit, du manque d'intimité, mais il y a des gens sur le pavillon auxquels je me suis attaché.

Mon travail à l'ESAT me convient pour l'instant. J'ai du mal à créer du lien avec les autres, car deux fois je suis allé vers des personnes et cela ne s'est pas très bien passé. J'ai été déçu et je n'ai pas envie de recommencer.

J'attendais d'arriver dans la vie d'adulte, sortir de l'IME pour avoir un travail, gagner de l'argent, le gérer et pouvoir acheter ce qui me fait plaisir quand j'ai envie.

Pour les projets d'avenir, je souhaiterais pouvoir passer mon permis, avoir une voiture, changer de travail pour devenir peintre en bâtiment et intégrer le logement qui va être construit à Villers-Cotterêts pour avoir mon autonomie.»

Wladimir

L'équipe éducative qui accompagne Wladimir

Wladimir est arrivé à l'IME de Château-Thierry à 17 ans. L'équipe de l'IME a travaillé son projet d'orientation. Des stages ont été proposés en foyer d'hébergement et en ESAT. La coordinatrice de parcours a accompagné Wladimir dans la construction de cet avenir, tant pour son futur lieu de vie que pour son choix professionnel.

Le service social l'a orienté et aidé dans ses démarches administratives auprès de la MDPH afin qu'il puisse disposer des

notifications d'orientation nécessaires à une éventuelle admission.

Wladimir a eu l'occasion de découvrir les 3 foyers d'hébergement et les ESAT de l'Apei des 2 Vallées. Lors de son arrivée sur le site de Coyolles, le temps de rencontre et le temps de l'instauration du lien de confiance ont été primordiaux.

Toutes les démarches pour la gestion de son argent personnel et son installation au foyer ou autres ont été faites en priorité

avec le professionnel référent.

Wladimir est passé d'une vie d'adolescent vivant dans sa famille en Guyane à une vie de tout jeune adulte vivant en métropole et cherchant sa voie pour enfin choisir et trouver son lieu de vie et un emploi.

Wladimir a beaucoup de projets à mener de front, alors nous allons continuer à suivre de très près les belles étapes qui l'attendent.

Parcours de vie



/// Kévin

« Je m'appelle Kévin, je viens de l'IME de Château-Thierry.

Depuis mon enfance, j'étais accueilli chez "Tata", une femme qui m'a fait grandir jusqu'à aujourd'hui.

Elle faisait tout pour moi, elle me donnait beaucoup d'amour.

Après l'IMP, je suis allé en IMPRO à Château-Thierry où j'ai fait un stage en mécanique, le stage était bien. J'ai connu l'internat, hébergé dans une chambre individuelle. Je prenais le bus et le train pour me rendre en stage.

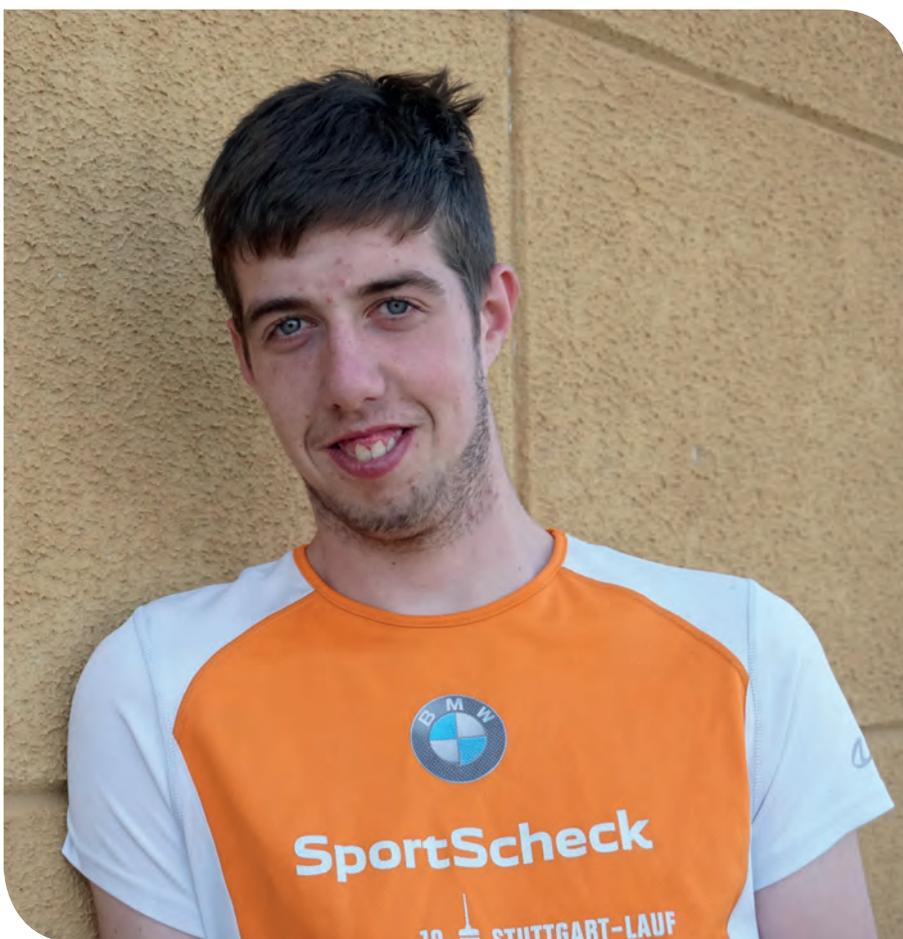
Puis est venu le temps de découvrir le monde des adultes en effectuant un stage à l'ESAT de Coyolles, où j'ai découvert le travail en espaces verts.

On m'a proposé un deuxième stage en atelier de conditionnement. J'ai préféré le stage en espaces verts.

Je suis arrivé au foyer d'hébergement et j'ai été embauché à l'ESAT en octobre 2018. Je préfère être ici avec des adultes et surtout avoir un salaire pour m'acheter des vêtements, des jeux...

Le foyer d'hébergement de Coyolles est bien, mais j'aimerais être dans une chambre seul pour écouter de la musique forte.

J'ai rencontré Justine, ma copine, avec qui je souhaiterais vivre plus tard. En attendant, au foyer Picardie, on m'aide à devenir un adulte responsable : cuisiner, nettoyer ma chambre, faire des lessives, gérer mon budget.



Plus tard, je voudrais conduire un scooter pour me rendre à mon travail et être plus autonome.»

Kévin

«... j'aimerais être dans une chambre seul pour écouter de la musique forte.»

L'équipe éducative qui accompagne Kévin

Kévin vit chez une accueillante familiale depuis son plus jeune âge. Il a été accompagné par l'IME de Château-Thierry de 10 à 18 ans, établissement au sein duquel un travail autour de son projet d'avenir s'est amorcé et concrétisé.

Plusieurs stages en milieu ordinaire et en ESAT ont été proposés à Kevin. Ce dernier découvrira ainsi la vie en foyer d'hébergement, puisqu'il sera accueilli au foyer «Le Colombier» pendant la durée de son stage à l'ESAT «Bellevue» de Chierry.

Fort de ces expériences, Kévin

se projette en foyer d'hébergement et en atelier espaces verts. En juin 2018, Kévin dépose son dossier de demande d'admission pour le foyer d'hébergement et l'ESAT de Coyolles, il sera admis 1^{er} octobre 2018.

Ce projet s'est en partie concrétisé grâce à la mobilisation des acteurs intervenant dans la situation de Kevin : son accueillante familiale qui, adhérant totalement au projet, a constitué une ressource indispensable pour faciliter les démarches, le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, qui a permis une instruction rapide

du dossier, le service social de l'Apei des 2 Vallées qui a accompagné Kevin dans la réalisation de son projet de vie, ainsi que toutes les équipes professionnelles de l'IME, des foyers et des ESAT. Mais surtout, ce projet a été porté par Kévin lui-même, qui avait tout juste 18 ans lorsqu'il a abouti.

Nous sommes ravis d'avoir été les témoins privilégiés de toutes ces étapes de vie et continuons à accompagner Kévin dans la concrétisation de tous ses projets à venir.



Parcours de vie



Des projets de vie pour être soi

L'Apei des 2 Vallées s'inscrit continuellement dans une volonté forte que chaque réponse apportée aux personnes accompagnées soit pensée et adaptée à ses besoins. Inscrits dans les grands principes d'une société inclusive, nous reconnaissons que la personne occupe une place centrale, et l'accompagnons à trouver son «chez

elle», en s'adaptant à ses besoins particuliers à différents moments de sa vie, en couvrant le territoire de réponses possibles et en anticipant les besoins de demain. En effet, nous inscrivons nos établissements et services comme des lieux d'inclusion, dans une dynamique de parcours.

Inclure, c'est entendre, adapter,

décloisonner, coopérer, transformer, construire... Inclure, c'est permettre à chacun d'envisager non pas un projet de vie, mais des projets de vie en fonction de ses besoins et attentes.

Nous avons demandé à Thierry de témoigner de ses projets de vie soutenus par les équipes des établissements et services concernés.

/// Le parcours de Thierry

Thierry est âgé de 57 ans et accompagné en établissement depuis ses 12 ans. En 1985, il intègre l'ESAT de Chierry en atelier espaces verts puis en conditionnement. Thierry a vécu avec sa mère jusqu'en 2004, il est ensuite venu vivre au foyer d'hébergement «le Colombier».

En 2006, il rejoint l'appartement relais, rattaché au foyer d'hébergement, qui permettait de préparer un projet vers un logement autonome. Thierry manifestait alors son souhait de quitter la collectivité du foyer.

En 2014, Thierry intègre le centre d'habitat, en colocation dans un appartement en centre-ville de Château-Thierry. En 2016, Thierry se sent prêt et loue son propre appartement, suivi par le SAVS.

Depuis quelque temps, Thierry ressent une grande solitude, dont il nous fait part. Il est alors accueilli au foyer d'hébergement de Marolles, car il ne pouvait plus rester seul dans son logement.

Avec lui, nous avons pris le temps de réfléchir à son projet de vie.

Thierry ne voulait plus vivre seul et souhaitait découvrir l'accueil familial. Une rencontre a été organisée avec une accueillante qui habite à Pasy, près de Soissons.

Dès la première rencontre, Thierry a été séduit et s'est projeté dans ce nouveau projet. Il a rapidement pensé à son chien, Marin. L'accueillante familiale a confirmé son accord : Marin, fait partie du projet !

Thierry a réalisé un premier essai d'un week-end qui s'est avéré très positif, un second temps plus long est prévu avant qu'il ne prenne sa décision. Thierry envisage même de postuler à l'ESAT de Coyolles, il s'y rendrait en train au départ de Soissons.

Thierry semble avoir trouvé la réponse pour rompre son isolement et reconstruire de nouveaux liens. Nous lui souhaitons un beau nouveau projet de vie!

L'équipe du SAVS



*«Dans ma vie, je trouve que c'est bien de pouvoir changer. Je suis content, car Marin peut venir avec moi, la famille veut bien. Je les appelle tous les jours, car j'ai hâte d'y retourner. Là, je suis chez moi et je veux rendre mon appartement. En plus, ma nouvelle chambre est même plus grande que mon appartement. Ma tutrice est d'accord. Je suis fier de moi.»,
Thierry.*

/// Le parcours de Séverine

Séverine a 22 ans, elle a eu un parcours institutionnel important pour une si jeune femme.

D'abord scolarisée en maternelle, elle intègre ensuite la CLIS avec l'aide d'une AVS. Elle fait son entrée au SESSAD en 2006 puis à l'IME.

En 2017, Séverine est admise au CAJ puis au Foyer de vie en 2018.

Séverine donne son avis lors de son stage au CAJ en 2016 : «L'ambiance c'est bien, c'est mieux que l'IME, c'est un monde d'adulte, on a le droit de boire du café... Je veux rester au CAJ, mais pas à l'ESAT, ce n'est pas pour moi...»

Pour son premier projet au CAJ, Séverine est encore très déterminée : *«J'adore l'activité Création de bijoux... C'est dur d'attendre, je ne sais pas pourquoi. Je m'inquiète pour mon avenir... Je voudrais travailler, pour gagner de l'argent, dans un magasin : mettre dans les rayons, mais pas à la caisse, car il faut rendre la monnaie.»*

«J'aime bien aller en ville avec mon copain. Lui, il a son appartement...»

«Je sais prendre le bus toute seule, ça ne me fait pas peur.»

À sa demande, elle effectue un stage au Foyer de vie en avril 2018 :

«C'est mon projet de venir au Foyer de vie, d'aller travailler, mais pas à l'ESAT, dans un magasin... Je suis contente, ça fait longtemps que j'attendais, j'avais fait une lettre à Dolorès.»

Séverine intègre le Foyer de vie en octobre 2018.

«Je suis bien ici, j'ai ma chambre, j'ai installé des Darht Maul, c'est mes figurines préférées. Je peux aller seule en ville faire mes courses et voir mon copain... Quand je vais à la maison les week-ends, ça se passe mieux.»
«Je suis au CVS du Foyer de vie et j'aime dire ce qu'on veut faire, les sorties, et aussi défendre mes copains.»

Séverine est une jeune femme déterminée, enthousiaste et dynamique. Ces traits de caractère lui ont permis d'avancer à grands pas et de réaliser ces projets.

Elle fait preuve d'autodétermination, revendique ces droits. Elle fait des choix et en assume les conséquences. L'écoute et l'accompagnement des professionnels lui permettent d'évoluer dans un cadre sécurisant. Ses positions, ses revendications viennent aussi percuter, réinterroger l'équipe, faire évoluer les pratiques, face aux revendications de Séverine et aussi d'autres jeunes personnes accueillies récemment.

L'équipe du foyer de vie



Professionnalisation



Professionnaliser les travailleurs ESAT dans des métiers supports

/// Sébastien Beldame, agent de propreté

Sébastien est un jeune homme de 27 ans, arrivé à l'ESAT «Le Cèdre» en 2012.

Après avoir passé son enfance en institution dans des établissements de l'Oise (CRP, IME, Impro), Sébastien a été orienté par la MDPH en ESAT.

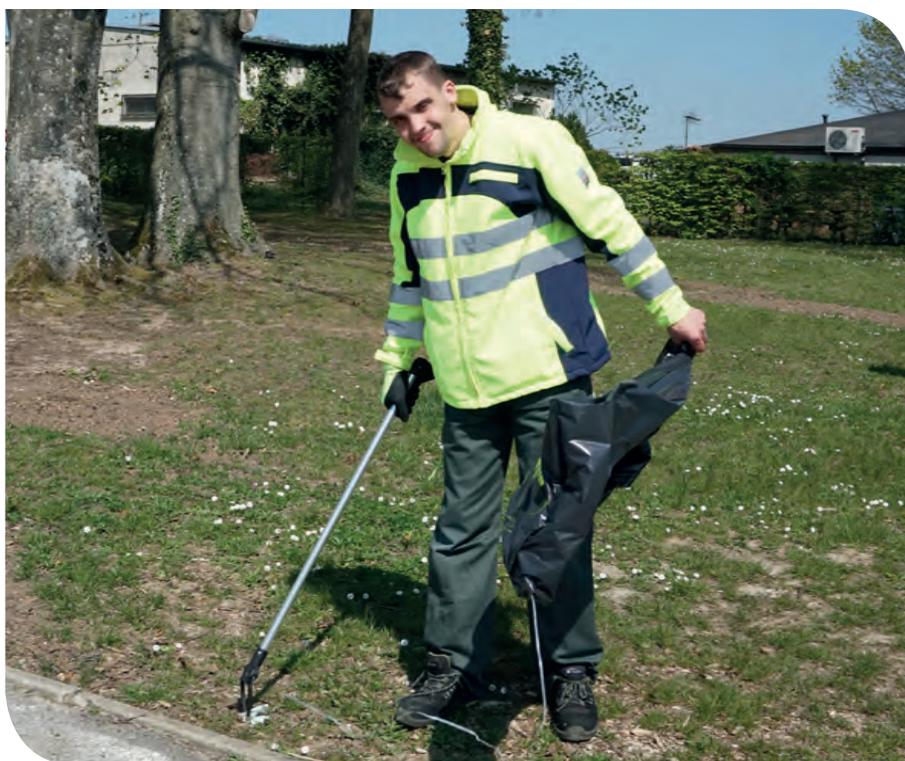
Depuis 2017, il vit en appartement seul et est suivi par le SAVS de Coyolles.

Sébastien avait d'abord fait le choix de travailler en atelier menuiserie. Il y a travaillé pendant 6 ans et en 2018, lorsque la menuiserie a fermé ses portes, il s'est réorienté vers d'autres activités.

Organisé, consciencieux, autonome et portant un intérêt sur le tri sélectif et la propreté du site, nous lui avons créé le poste d'agent de propreté du site.

Cette mission particulière n'existait pas précédemment, mais la prise en charge de la gestion des ordures ménagères par l'ESAT, nous a amenés à créer d'autres postes.

Le nouveau travail de Sébastien consiste à faire le tour du site de Coyolles et de veiller à la propreté des lieux. Vider les cendriers, ramasser les papiers, veiller au tri sélectif avec la mise en place de containers poubelles adaptés, et d'autres tâches conviennent



aux attentes de Sébastien, qui s'épanouit pleinement dans ses nouvelles fonctions.

Il manie avec habileté le triporteur électrique qui lui permet de se déplacer sur le site de Coyolles.

Sébastien rejoint également l'équipe de l'ESAT, qui s'occupe aussi de la collecte des ordures ménagères de tous les établissements.

Cette nouvelle fonction au sein de l'ESAT a déjà démontré toute son utilité.

« J'aime bien ce travail, ça me plaît beaucoup. Je propose d'acheter du matériel pour faire ce travail comme un chariot ou des poubelles par exemple pour que ça soit toujours plus propre ! »

/// Deux équipes dédiées au FAM

Le bionettoyage

Victoria, Aurélie, Virginie, Marie-Laure, Céline, Jason, Dylan et Laeticia, encadrés par Béatrice et Christelle, interviennent au FAM depuis son ouverture.

L'équipe réalise des opérations de propreté, de nettoyage et d'entretien des surfaces, locaux et équipements de l'établissement, selon la réglementation d'hygiène et de sécurité.

Afin de préserver l'intimité des lieux de vie des résidents, l'ESAT n'intervient pas dans les chambres et salles de bains, mais dans les locaux suivants : bureaux, salles d'activités, salles de restauration, vestiaires, locaux techniques, sanitaires communs et la chambre visiteurs.

Le nettoyage des locaux de soins est réalisé par les services généraux, car ils demandent un traitement particulier en termes de protocole.

L'équipe s'affaire au quotidien sur la préparation des chariots pour enlever les poussières des surfaces, vider les corbeilles, laver les sols, les mobiliers, approvisionner les distributeurs d'essuie-mains, de savon, désinfecter les sanitaires, nettoyer les surfaces vitrées, évacuer les déchets, passer l'aspirateur sur les tapis et renseigner les supports de suivi... Ces différentes tâches se font par des techniques manuelles, mais également par des techniques mécanisées avec l'utilisation d'une autolaveuse compacte et autoportée.

L'équipe bionettoyage est chargée au quotidien des transferts de linge sale et propre au sein du foyer. Suite à la libération des locaux de linge, l'équipe les désinfecte tous les jours.

La restauration

Angélique, Mélanie et Ludovic sont également postés sur le FAM à temps plein sur les offices, où ils participent avec un salarié « Restalliance » à la réalisation des entrées, fromages et desserts et assurent la remise en température des plats chauds. Puis ils procèdent au service dans les quatre salles de restauration à quelques minutes d'intervalle.

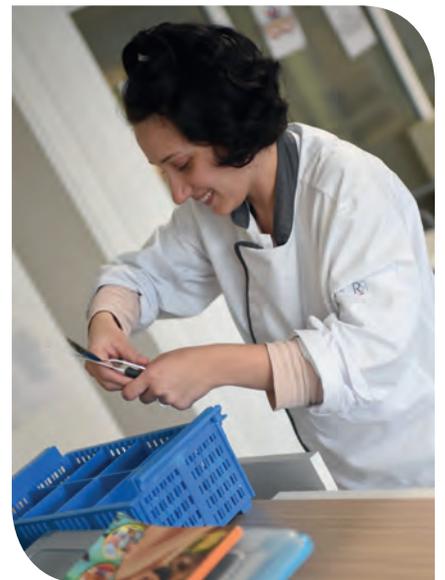
Après leur pause déjeuner, ils effectuent l'entretien et le nettoyage de la vaisselle, des équipements de cuisine (batterie, chambre froide, sols...) selon les règles d'hygiène alimentaire. Suite à cela, avec la participation d'une monitrice, ils participent aux « travaux de fonds ». Ils correspondent aux travaux de propreté qui ne sont pas à réaliser tous les jours, mais ponctuellement selon un planning élaboré.

Les horaires de Ludovic ont été aménagés, à sa demande, afin qu'il puisse participer à la préparation et à la distribution des petits déjeuners sur le FAM.

L'équipe a dû s'approprier et s'habituer à de nouveaux locaux, de nouvelles personnes et aux résidents de cette structure, afin que chacun y trouve sa place et cohabite sans difficulté. Elle travaille en lien avec les services généraux présents sur le FAM et l'équipe éducative.

Des réunions ont lieu régulièrement afin d'harmoniser et de mettre en place des changements et si besoin, du matériel nécessaire.

Nathalie Simon



Professionnalisation



« Blanchisserie du sud de l'Aisne », une entreprise inscrite dans son environnement

Le 15 octobre 2018, la Blanchisserie du sud de l'Aisne a ouvert ses portes, zone de l'Omois, près de Château-Thierry.

L'implantation en zone industrielle

L'implantation en zone industrielle, à l'entrée de l'autoroute A4, traduit l'inscription de l'ESAT dans son environnement économique, ouvert sur des marchés et territoires désenclavés.

Implanter un atelier d'ESAT au cœur d'une zone économique, avec ses perspectives de développement, est un fort vecteur d'intégration professionnelle pour les travailleurs handicapés de cette structure. C'est également une vitrine économique et sociale puissante à destination des entreprises, et de la population plus largement, qui normalise et intègre l'activité de travail protégé dans le paysage économique et social.

Une technologie de pointe

Dotée de machines ultra-performantes, la blanchisserie traite le linge en deux fois moins de temps. Ainsi, la blanchisserie traite aujourd'hui 1,5 tonne de linge par jour.

L'objectif à moyen terme est de pouvoir traiter 3 tonnes de linge par jour.

Des espaces adaptés

La blanchisserie est composée de 1300 m² d'ateliers dédiés à la production, à savoir le traitement du linge plat, du linge de corps et des vêtements professionnels. En lien direct avec les entreprises et les particuliers, elle assurera une prestation pressing pour traiter les costumes notamment, mais également les couvertures et couettes.

Un peu plus de 250 m² sont dédiés aux espaces socio-éducatifs, à l'accueil et accompagnement des travailleurs handicapés, à l'administration et à la restauration.

Cet atelier d'ESAT sera en mesure d'accueillir et professionnaliser à terme jusqu'à trente travailleurs handicapés. Le financement de plus de 3,5 millions d'euros n'aura bénéficié d'aucune aide ou subvention, et repose donc en totalité sur les fonds et l'activité de production.

Assurer de bonnes conditions de travail

La conception du bâtiment, l'ergonomie des ateliers, la gestion des circulations, la mécanisation des tâches et la performance des installations techniques modernes œuvrent pour favoriser les bonnes conditions de travail des travailleurs.

La mécanisation de certaines tâches et du transport du linge, contribue notamment à fortement diminuer la pénibilité du travail lié au port de charges.

Six journées de formations spécifiques ont été programmées en juin 2018 pour les travailleurs et encadrants, afin de planifier et structurer l'organisation de la blanchisserie. Cela se traduit par les apprentissages suivants :

- Connaître les règles de sécurité et l'ergonomie des postes
- Définir les postes de travail
- Maîtriser la traçabilité du linge
- Gérer la facturation des prestations
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Comprendre le circuit du linge et les postes de travail



Blanchisserie du sud de l'Aisne

Une communication dynamique

Pour la création de cette nouvelle entité, l'Apei des 2 Vallées a souhaité se faire accompagner par l'agence de communication 'Equinoxes' à Soissons.

Les recherches et propositions nous ont amenés à choisir ce logo.

En voici le détail :

Ce logo mise sur des formes courbes et aériennes pour créer un mouvement fluide et convivial.

Il peut porter un message basé sur l'humain ou bien la machine et la technique.

Nous pouvons identifier un personnage stylisé vu d'en haut : sa tête jaune et ses deux bras semblent proposer une accolade symbolisant ainsi l'accompagnement.

Nous pouvons également interpréter cette forme comme celle d'un tambour de machine à laver le linge. Plus conceptuellement, ce logo offre un élément central

autour duquel les formes créent du dynamisme.

La forme générale rectangulaire de ce logo, lui confère une utilisation pratique sur tout support.

Contact :

Blanchisserie du sud de l'Aisne
Zone de l'Omois
Bézu-Saint-Germain
03 23 84 95 00
contact.bsa@apei2vallees.eu



La parole à...



Regards croisés sur l'ouverture du foyer d'accueil médicalisé « Richard Joly »

/// Rencontre avec quelques résidents du FAM

« J'ai 57 ans. Je suis arrivé au FAM en septembre 2018. Avant, j'étais au foyer de vie de Château-Thierry, j'y suis resté pendant 15 ans. Ici, je fais des promenades dans le parc, je vais boire un café ou un coca au distributeur, je fais des dessins, du BAO PAO. Je vais chercher mon argent de poche et tous les mercredis, je vais à la piscine. Je me sens bien ici, je dors mieux.

Ma passion c'est la musique et l'accordéon. Je prépare une clé USB vierge et après je grave des musiques dessus ! »,
Éric.



« Je fais des dessins, j'écoute de la musique et tout. Aujourd'hui, j'ai fait du vélo avec Maxime. Je vais voir les chevaux aussi.

Samedi matin, je vais voir ma maman et je rentre lundi. On va mettre des œufs dans le jardin... Et oui, c'est Pâques ! »,
Delphine.

«Ça va ! Ça se passe bien ici. On est bien là ! Moi, j'aime bien la peinture, faire des tableaux. Écrire, lire aussi, j'aime bien.

Odile et Jean-Marc viennent souvent me voir au FAM.

Ma chambre est dans le couloir. J'ai même une télé.

Cet été, je vais partir en vacances. »,
Jean-Jacques



« J'ai une chambre seul maintenant parce qu'avant au Provence, on était deux. J'aime bien écouter de la musique, mais le soir je baisse le son. Il faut faire moins de bruit, le soir.

Quand je suis venu au FAM, avec Fabienne, on a pris toutes mes affaires sur un chariot et on a tout mis ici dans ma chambre !

J'aime bien faire des jeux et puis du sport. », Thierry



«Moi, c'est Frédéric. Avant j'étais au foyer Résidence et maintenant je suis ici, au FAM. Je suis bien ici, je me sens bien. Je fais des activités. Ce matin, j'ai fait du vélo. Le sport, j'aime bien !

J'ai une chambre seul ici, comme à la Résidence et avec mon appareil respiratoire, qui me fait de l'air quand je dors, hé bien au moins ça ne dérange personne !

Thierry, il écoute la musique et des fois ça me dérange, mais il baisse le son, le soir. J'aime bien le calme, moi. »,
Frédéric



La parole à...



/// Francine Voreux, maman de Frédéric

«Je suis la maman de Frédéric, âgé de 52 ans et arrivé à l'Apei des 2 vallées depuis 35 ans.

Nous avons attendu pendant 4 ans cette place au FAM.

Frédéric a vécu 25 ans sur le même établissement le foyer 'Résidence'.

Si bien que, lorsqu'il a perdu la vue en 2003, il avait assez bien mémorisé son lieu de vie pour avoir une certaine autonomie.

Son intégration au FAM n'a pas été de tout repos et c'est encore un combat quotidien.

Je tiens à remercier l'équipe éducative et paramédicale pour tout ce qu'elle apporte à Frédéric, mais aussi aux autres résidents.



Je remercie aussi l'Apei des 2 Vallées, d'avoir réalisé le rêve de beaucoup de familles, car pour

nous, familles, la construction de ce FAM, était un rêve. Merci également aux financeurs et à l'architecte.»

/// Damien Riquet, filleul et tuteur de Thierry

«Je suis le filleul et le tuteur de Thierry, résident du FAM depuis le 1^{er} octobre 2018.

Nous avons cherché une place pour Thierry dans un FAM à la suite du décès de ma grand-mère. Mon grand-père et moi, nous sommes rapprochés de la MDPH qui a trouvé une situation temporaire dans un foyer de vie à Liesse-Notre-Dame, car aucune place n'était disponible dans les FAM de la région. Nous avons inscrit Thierry sur la liste d'attente du FAM de l'Apei des 2 Vallées et au 1^{er} octobre, l'établissement nous a proposé une place temporaire pour la fin 2018 qui pouvait être reconduite début 2019 pour

3 mois. Nous avons accepté cette place et au bout d'un mois une place permanente s'est libérée et Thierry a pu rester dans son nouvel établissement. Je tiens à remercier les personnes ici présentes et ceux qui n'ont pas pu venir, mais qui ont participé à l'entrée de Thierry dans le FAM.»



/// Christelle Calegari, sœur de Mickaël

«Je suis la sœur cadette de Michaël Hayer, âgé de 39 ans et résident du Foyer d'Accueil médicalisé de Coyolles depuis le 17 septembre 2018.

Michaël est le benjamin de la famille. Il a un frère, trois sœurs et compte 12 neveux et nièces.

Michael est une personne agréable qui aime être entourée de ceux qu'il aime et qui s'occupent de lui au quotidien.

Michaël a passé son enfance à Crépy-en-Valois jusqu'à l'âge de 16 ans, scolarisé en Institut Médico-Educatif. À sa sortie, aucune structure n'a alors pris le relais pour l'accueillir, et ce sont nos parents qui l'ont accueilli, dans l'attente de trouver une réponse adaptée.

En 2001, suite au décès de notre papa et la maladie de maman, Michaël entre au foyer d'accueil médicalisé de Belleu. Il y est accueilli en journée et rentre tous les jours au domicile de notre mère, qui continue de l'accompagner pendant 15 ans et ce, malgré sa maladie et ses difficultés.

Pour autant, les semaines sont de plus en plus difficiles à gérer pour notre mère qui s'épuise.



Michael se lève à 5 h du matin, il faut faire sa toilette et lui préparer le petit déjeuner afin qu'il soit prêt pour prendre les transports à 7 h 30. Les transports le déposent au domicile en fin d'après-midi vers 17 h 30, notre mère prend de nouveau le relais pour la toilette, le repas et l'accompagnement jusqu'au coucher. Les journées sont longues pour Michael qui fatigue.

En décembre 2017, à la suite des complications de santé de notre

mère, Michael est accueilli difficilement sur le FAM du Belvédère qui, par manque de place, nous accompagne dans la recherche d'une solution pérenne.

L'ouverture du foyer d'accueil médicalisé de Coyolles a été l'opportunité pour Michael d'intégrer une structure à temps complet, d'être accompagné dans son projet de vie.

Depuis tant d'années, nous allons enfin pouvoir commencer à prendre tous les bons côtés de la vie avec lui, grâce à une structure, un encadrement et un personnel au top. La vie a changé pour Michaël, mais aussi pour nous.

Nous pouvons lui rendre visite quand nous le souhaitons, rester dans l'établissement, qui dispose d'une salle d'accueil pour les familles, nous promener dans le parc ou encore l'emmener faire quelques courses en ville.

On se sent vraiment libre de profiter de tous ses bons moments avec Mickaël, enfin heureux de lui avoir trouvé un «chez lui» à proximité de «chez nous».



La parole à...



/// Élodie Sohm, éducatrice spécialisée

« Je voulais revenir sur la journée du 10 septembre 2018, jour d'emménagement des premiers résidents sur le foyer d'accueil médicalisé.

Cette journée avait été organisée pour que cette transition se passe le mieux possible pour les résidents.

Aujourd'hui, plusieurs semaines après l'ouverture, c'est l'heure du bilan. Résidents, familles, en observant pour certains ou en échangeant pour d'autres, le constat est clair, la transition est réussie!

Un mot me semble approprié pour résumer les quelques mois passés depuis l'ouverture, j'ai choisi le mot **RENCONTRE**.

• Pour la rencontre avec les différents professionnels d'abord, avec qui j'ai partagé la semaine d'intégration du 3 au 7 septembre. Pratiquement la moitié des professionnels a été recruté en externe. L'occasion d'un souffle nouveau, d'une nouvelle dynamique enrichissante pour l'accompagnement des résidents.

• Rencontre avec les résidents,



avec qui nous avons fait connaissance pour certains, ou que nous avons retrouvés pour d'autres. Venant d'établissement en interne du Foyer d'hébergement « Provence » ou des établissements de Château-Thierry, de Soissons, ou même venant de sa famille, chacun a pris possession des lieux pour petit à petit s'y sentir chez soi.

• Et enfin, je finirai par la rencontre avec les familles, avec qui nous échangeons quotidiennement, et que nous associons pour construire le projet personnalisé de chacun des résidents du FAM. Ces rencontres nous ont permis de partager nos expériences et expertises, mais aussi les richesses de chacun pour encourager et maintenir les potentialités des résidents accueillis sur le foyer

d'accueil médicalisé.

Le jour de l'accueil des nouveaux salariés, le Directeur général, Frédéric Hyacinthe nous a dit : « nous avons construit une structure, à vous d'en faire une maison accueillante pour chacun ».

Aujourd'hui, je ressens cette motivation et cette envie dans nos actions quotidiennes et nos échanges professionnels. Nous, professionnels, continuerons à œuvrer en ce sens au quotidien. »

«...Aujourd'hui, je ressens cette motivation et cette envie dans nos actions quotidiennes et nos échanges professionnels.»

/// Maxime Galhaut, éducateur sportif



«En premier lieu, je souhaite souligner l'accueil qui nous a été réservé par la direction lors de la prise de fonction de tous les professionnels le 3 septembre. Nous avons bénéficié d'un accompagnement conséquent permettant aux nouveaux salariés d'apprendre à se connaître et aux

anciens de nous découvrir. Un programme de formation dense nous a permis de comprendre notamment comment décliner les valeurs de l'association de manière opérationnelle dans l'accompagnement des résidents.

Les premières semaines passées, j'ai rapidement compris que l'ouverture d'un tel établissement est un réel défi. Il faut s'adapter à un nouvel environnement et à la fois apporter sa touche personnelle.

Pour autant, cet exercice représente une chance, car tout est à construire, comme l'exemple de mon poste, celui d'éducateur sportif, exclusif à la structure. L'ouverture était donc l'occasion de pouvoir penser totalement mes missions et de prouver mes capacités d'adaptation.

La transversalité de mon poste aux quatre unités a aussi été une source de réflexion dès les premiers jours. Outre le fait d'être seul face à mes missions, je devais trouver ma place et coopérer avec

tous les professionnels déjà organisés en équipe.

Le travail en équipe est pour moi essentiel, j'ai coutume de suivre l'adage : «seul, on va plus vite, mais à plusieurs, nous allons plus loin.» Je m'efforce de le faire appliquer au quotidien en faisant de ma transversalité une force. Ainsi, elle me permet de décloisonner la structure en faisant travailler ensemble des usagers et des professionnels provenant d'unités différentes.

Enfin, la réorganisation des pôles de l'association qui a eu lieu presque simultanément à l'ouverture du FAM, a permis de renommer les pôles. Ainsi, nous sommes passés du pôle soins à celui de l'autonomie. Et c'est au travers des découvertes, des progrès et la visualisation, au quotidien, de l'épanouissement de chaque usager que ce terme prend bel et bien toute sa dimension.»

/// Isabelle Charbonnier, aide-soignante

Je travaille ici depuis 10 ans, j'ai constaté une évolution au fil des années.

En ce jour très particulier, nous nous réunissons pour inaugurer ce bel établissement qui apporte un confort certain et une gaité dans la vie des résidents par rapport à leur précédent foyer, où leurs conditions de vie n'étaient pas au top : des locaux qui datent du siècle dernier, des chambres exiguës, une intimité restreinte et beaucoup d'autres désagréments même s'ils y ont été heureux.

Nous, professionnels, avons accompagné le transfert de lieu de vie. Durant l'été, plusieurs

visites ont pu être réalisées afin de préparer les résidents au futur changement.

Malgré les craintes des professionnels, nous avons ensemble réussi ce changement. Chacun a pu intégrer une chambre individuelle, un cadre de vie spacieux et équipé des dernières technologies. La répartition en 4 unités a permis un accompagnement à échelle humaine, très cocooning.

Aujourd'hui, les résidents bénéficient d'une meilleure qualité de vie, ils se sentent bien, se sont bien adaptés. Et pour l'équipe pluridisciplinaire de meilleures conditions de travail, un cadre de



travail plus agréable. La rencontre de nouveaux professionnels et de nouveaux résidents a été un enrichissement pour tout un chacun.

Témoignages



Nicolas Husson, administrateur et président de la commission communication

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 42 ans, j'habite un petit village près de Château-Thierry, ville natale de Jean de la Fontaine, j'exerce les fonctions d'adjoint administratif au sein du ministère de la Défense à Paris.

Comment avez-vous connu l'Apei des 2 Vallées ?

J'ai connu l'existence de l'Apei des 2 Vallées sous son ancien nom «les Papillons Blancs» avec comme président le docteur Bonnet. Déjà jeune, je participais bénévolement à cette action par la vente de brioches.

Vous êtes un ami... pourquoi avez-vous choisi d'adhérer à une association de personnes et de familles confrontées au handicap ?

Voir le sourire sur le visage des jeunes et adultes, être à leur écoute, suivre leur investissement, m'a encouragé à vouloir adhérer à cette association, pouvoir dans la mesure du possible apporter ma petite pierre à cette œuvre. Je citerai «l'important ce n'est pas ce qu'on est, mais ce qu'on offre».

En juin 2017, vous avez été élu au Conseil d'Administration,

qu'est-ce qui a motivé votre candidature ?

Mon père, Yves Husson, avait déjà posé sa candidature en tant qu'ami. À cette occasion, je pouvais une nouvelle fois participer, aider pour cette œuvre, une joie et une fierté, à pouvoir être présent aux manifestations festives.

En juin 2017, j'ai été élu au conseil d'administration, vous ne pouvez pas savoir à quel point j'ai été ému de cette nomination, mais aussi une certaine peur, «vais-je être capable d'assumer cette responsabilité?». Mais je pouvais compter sur l'aide de mon très grand et cher ami, mon mentor Richard Joly. Malheureusement, il nous a quittés, mais je sais que là où il se trouve il est, et sera toujours, près de moi, de nous tous, et qu'il m'aidera dans cette fonction.

Après bientôt 2 ans, pouvez-vous partager ce que vous y avez découvert ?

Au conseil, j'étais le petit benjamin, mais très bien entouré. Une nouvelle famille qui m'a accueilli à bras ouverts.

Après bientôt deux ans, j'ai découvert le milieu associatif, sous la tutelle de Richard, je suivais



ses conseils, et je découvrais également ce que pouvait offrir l'association aux personnes, mais aussi aux familles confrontées au handicap : milieu scolaire, l'investissement des éducateurs, le milieu professionnel...

L'Apei des 2 Vallées m'a permis de participer à des formations de sensibilisation, aux difficultés que celle-ci peut rencontrer.

Aux yeux de tous, l'Apei n'est pas seulement la vente de brioches, dont l'ensemble des dons perçus permettent la réalisation de projets, achats de matériels pour comme je le dis permettre à nos



jeunes de s'intégrer dans la vie normale, ne plus être enfermés, mais bien au contraire s'ouvrir à tous. L'Apei est une main ouverte où les familles peuvent suivre leurs proches dans leur évolution. Voir ces personnes dès leur plus jeune âge, puis dans le milieu professionnel, il y a de quoi être fier. Comme écouter leurs témoignages, et c'est pour cela que je souhaite m'investir.

Depuis juin 2018 vous siégez désormais au Bureau de l'association et en novembre vous avez accepté la présidence de la commission «communication»... que ressentez-vous aujourd'hui ?

C'est une responsabilité nouvelle dans laquelle je veux donner le meilleur de moi-même ; c'est aussi la grande fierté de Richard ; je le vois encore me féliciter et me dicter de ne jamais baisser les bras et surtout ne jamais me sous-estimer.

En novembre 2018, jamais je n'aurais pensé que l'on me proposerait la présidence de la commission « communication », après réflexion j'ai accepté en l'honneur

de Richard et de la confiance que m'ont portés les membres du conseil (bureau et administration).

La communication ... ça vous passionne ?

Ma volonté serait de favoriser les échanges entre ses membres, les personnes accueillies, les familles, avec le milieu extérieur. Apporter ma petite pierre à l'édifice de cette association dans son évolution. Avec votre aide bien sûre, et je compte sur vous, sur vos idées, sur vos témoignages.

Mon intention serait de pouvoir faire connaître l'Apei des 2 Vallées aux personnes extérieures, grâce aux outils informatiques, avec des publications d'articles, de témoignages à travers les réseaux sociaux ou notre site internet, et peut-être avec la participation d'artistes encourageant notre dévouement, et surtout apporter le sourire aux personnes accueillies. Je compte sur vous pour ce compte à rebours.

Il n'y a pas de handicap, mais On dit cap !

Merci à vous tous pour votre confiance, mais aussi aux personnes qui m'entourent au sein

de la commission communication, qui m'aideront pour que la communication puisse s'épanouir. Merci pour leur investissement.

La communication représente l'information destinée à tous. Elle a pour but de faire connaître l'association, son engagement auprès des personnes porteuses de handicaps, mais aussi et surtout, accompagner les familles dans leurs démarches afin qu'elles ne se sentent pas exclues de la société.

Pour conclure, les parcours, la scolarité, la formation puis l'emploi : tout cela peut être parfois difficile, mais rien n'est impossible. La poursuite de notre engagement avec la participation de nos élus, partenaires, professionnels, bénévoles et vous tous, nous permettra de mener bien d'autres projets en perspective...

Une idée, des remarques, des témoignages, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Grand merci Nicolas et bonne route ensemble !

Événementiel



Retour sur 2 événements phares

/// L'inauguration du foyer d'accueil médicalisé

Plus de 300 personnes sont venues assister aux différents discours et témoignages qui ont été donnés par les professionnels, familles et personnes accueillies, ainsi que nos élus et officiels présents.



Un hommage a été rendu à Richard Joly, qui a donné son nom au foyer d'accueil médicalisé. En présence de sa famille, c'est la manière, pour nous tous, d'honorer son engagement et d'entretenir une mémoire vivante.

Une visite de l'établissement s'est organisée à l'issue de l'inauguration. Les résidents et professionnels du FAM ont accueilli chaleureusement les visiteurs pour une présentation des espaces communs et de l'unité de vie, dédiée aux personnes présentant des troubles envahissants du développement ou autisme.



/// La journée «On dit Cap'!»



Au cours de cette journée, nous avons signé 3 conventions pour favoriser l'intégration de travailleurs en entreprise et pour mieux permettre, chaque fois que cela est possible, à des travailleurs handicapés de rejoindre une entreprise locale.

Élus, officiels, partenaires, clients, entreprises, particuliers, professionnels, familles, et travailleurs d'ESAT sont venus nombreux pour inaugurer cette nouvelle blanchisserie. Nous avons accueilli plus de 250 personnes sur cette journée.



Une visite de la blanchisserie a permis à chacun de découvrir les différents espaces et notamment l'atelier, qui compte de nombreuses machines ultra-performantes. Les travailleurs d'ESAT ont pris plaisir à présenter ce nouveau lieu de travail et à détailler les processus de traitement du linge.

Nous avons proposé une séance de dédicaces d'un livre co-écrit par Aurélien Rosse et sa maman Catherine. Aurélien est travailleur à l'ESAT «Le Cèdre» à Coyolles. Cette séquence est venue souligner l'importance de la prise de parole et de l'écoute des personnes en situation de handicap et de leurs proches.



Nouveaux projets



Deux nouveaux dispositifs d'accompagnement

/// Le PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisés

En octobre 2018, l'Apei des 2 Vallées a répondu à un appel à projets lancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France, pour l'extension et la création d'un pôle de compétences et de prestations externalisées dans le sud de l'Aisne. En mars 2019, nous avons reçu l'autorisation de la création de ce pôle, qui ouvrira au 1^{er} juin 2019. Le service sera rattaché au pôle enfance de l'Apei des 2 Vallées.

Le PCPE en quelques mots ?

Il s'agit d'un dispositif visant à organiser des interventions de manière partenariale et territorialisée, destinées aux personnes en situation de handicap sans solution adaptée ou en risque de rupture de parcours, ainsi qu'à leurs aidants.

Ce dispositif souple, adaptable et innovant, permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes. Il vise à proposer à chacune des personnes un plan d'interventions individualisé qui implique la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive et dans une logique de parcours de vie.

L'offre du PCPE

Cette offre permet notamment de :

- Délivrer des prestations directes auprès des personnes en situation de handicap, en faisant intervenir des professionnels dans un cadre salarié ou libéral,
- Délivrer des prestations auprès des familles et des aidants,
- Formaliser un projet individuel d'accompagnement fondé sur une évaluation fonctionnelle,
- Coordonner des interventions effectuées dans le cadre de la continuité du parcours des personnes.

Les missions du PCPE visent principalement à :

- Soutenir à domicile dans un objectif d'inclusion, par l'apport d'une réponse renforcée ;
- Accompagner à domicile dans l'attente d'une réponse dans un établissement adapté ;
- Anticiper et éviter des ruptures dans le parcours ;
- Accompagner les enfants dans une scolarisation effective ;
- Développer l'autonomie et la participation sociale ;
- Assurer le soutien et la guidance des familles ;
- Proposer un accompagnement par les pairs.



Les modalités d'accès au PCPE

L'accès au PCPE se fait sur notification de la Commission départementale pour l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Toutefois, l'intervention du PCPE peut être enclenchée sans attendre la notification pour favoriser les interventions rapides et les plus précoces.

Laëtitia Naud et Mélanie Potier

«Le PCPE du sud de l'Aisne s'engage dans une dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs du territoire.»

/// La création de 14 places à l'EHPAD «Les Portes de Champagne» pour les personnes en situation de handicap

L'EHPAD « Résidence Les Portes de Champagne » de Chézy-sur-Marne et l'Apei des 2 Vallées se sont associés pour la création de places dédiées pour les personnes en situation de handicap âgées.

Le conseil départemental a octroyé le financement pour la création de 14 places à l'EHPAD «Les Portes de Champagne» et finance un poste dédié pour l'accompagnement socio-éducatif des personnes handicapées. Une convention de mise à disposition de personnel entre l'Apei des 2 Vallées et l'EHPAD précisera les modalités de l'intervention des salariés de l'Apei des 2 Vallées au sein de l'EHPAD.

Une réponse aux besoins

Les personnes en situation de handicap connaissent, comme l'ensemble de la population, une augmentation significative de leur espérance de vie.

Si cette évolution représente un progrès indiscutable pour les personnes en situation de handicap et leur famille, elle soulève également de nouvelles problématiques en termes d'accueil et d'accompagnement.

Cette unité de vie permettra d'accueillir 14 résidents âgés en situation de handicap dans une unité d'hébergement dédiée de l'EHPAD «Les Portes de Champagne».

Les missions spécifiques

Les principaux axes du projet sont les suivants :

- Proposer un accueil et un accompagnement adaptés, individualisés à travers une démarche globale de bienveillance.

- Développer la vie sociale et culturelle en favorisant l'ouverture de l'établissement et l'accueil des bénévoles et des familles
- Apporter des réponses en termes de soins

Les modalités d'accès à cette unité

L'accueil au sein de cette unité se fera sur un avis de la MDPH. Par ailleurs, l'équipe pluridisciplinaire de l'EHPAD et de l'Apei des 2 Vallées statuera sur le dossier d'admission en fonction des critères suivants :

- être âgé d'au moins 55 ans
- être reconnu en situation de handicap
- être en capacité à la fois de communiquer, d'entrer en relation avec autrui et de participer à des activités de stimulation quotidienne et d'animation
- présenter un état de santé ou de dépendance nécessitant un projet de soin individuel
- présenter un handicap s'accompagnant de signes de vieillissement (fatigabilité, perte d'autonomie, ralentissement du rythme de vie...)

Ce nouveau dispositif élargit encore la gamme des réponses apportées face à la question du vieillissement des personnes en situation de handicap âgées au sein de l'Apei des 2 Vallées.

Il sera coordonné par la direction du pôle vie sociale et plus particulièrement rattaché au service d'accompagnement de l'accueil familial (SAAF), destiné aux personnes handicapées et/ou âgées.

Elodie Toulouse



La complémentarité des 2 établissements permet un véritable accompagnement de la problématique du vieillissement des personnes en situation de handicap.

Réseaux et partenariats



Deux nouvelles conventions

/// La création d'une plateforme de diagnostic autisme

Au cours de l'année 2018, une nouvelle plateforme de diagnostic autisme de proximité a été confiée au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMPS) du Centre Hospitalier de Laon. L'ARS des Hauts-de-France a décidé de renforcer les capacités de repérage et de diagnostic de l'autisme sur le territoire du sud de l'Aisne - de Laon/ Hirson à Château-Thierry- afin de faciliter l'accès aux dispositifs d'intervention précoce.

Une seconde plateforme de diagnostic autisme a été créée pour le territoire du nord de l'Aisne. Rappelons que la mise en œuvre de ces plateformes rattachées aux CAMSP a aussi pour objectif de soulager les demandes croissantes de diagnostics auprès des Centres Ressources Autisme.

Dans la réalisation de ce nouveau cadre de travail, le CAMSP du Centre Hospitalier de Laon a rassemblé, à plusieurs reprises, les différents partenaires médico-sociaux et sanitaires du territoire sud de l'Aisne, dans l'objectif de réunir les ressources nécessaires pour répondre à ce projet.

Depuis ces réunions, une équipe pluridisciplinaire s'est constituée, composée d'un médecin psychiatre, d'un neuropédiatre, d'une assistante sociale, de psychologues, de psychomotriciens, d'éducateurs spécialisés,



et d'orthophonistes, provenant du secteur sanitaire, médico-social et libéral. Les professionnels de différentes disciplines, qui travaillent tous dans le champ de l'autisme, sont formés aux évaluations diagnostiques et fonctionnelles spécifiques à l'autisme et aux troubles envahissants du développement.

Seuls les médecins généralistes et les pédiatres du territoire, qui ont reçu une évaluation de dépistage, peuvent orienter l'enfant et ses parents vers la plateforme.

La demande est ensuite étudiée et le diagnostic s'organise auprès des différents professionnels. Pour faciliter le travail d'évaluation, l'enfant et ses parents sont reçus sur l'établissement du

professionnel-évaluateur.

Après présentation des résultats des différentes évaluations menées et échanges entre différents professionnels concernés, le médecin-psychiatre rencontre les parents pour l'annonce du diagnostic. Pour finir, l'assistante sociale accueille les parents pour envisager la question de l'orientation.

Une convention a été établie avec le Centre Hospitalier de Laon permettant à Mickaël Magère, psychologue et référent autisme de l'Apei des 2 Vallées, de rejoindre l'équipe pluridisciplinaire de la plateforme diagnostic autisme du CAMSP de Laon.

Mickaël Magère

/// Une convention entre l'Apei des 2 Vallées et le service d'Hospitalisation à Domicile (HAD) de l'AMSAM

L'Apei des 2 Vallées a établi en 2017 une convention avec l'hôpital de Soissons afin d'améliorer les conditions d'accueil des résidents aux urgences, ainsi que leurs conditions d'hospitalisation. Cette convention entre l'Apei des 2 Vallées et l'HAD s'inscrit dans la continuité des objectifs que s'est fixée l'Apei des 2 Vallées, qui est de développer et offrir un ensemble de prestations adaptées aux problématiques des personnes que nous accueillons, notamment en matière de santé.

Si les critères de mise en place d'une HAD sont bien encadrés du point de vue réglementaire et doivent répondre à des critères bien définis, elle permet dans certaines situations d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation. L'objectif est de favoriser, autant que possible, le maintien du résident sur son lieu de vie et dans un cadre habituel et rassurant, qui est le sien.

Les services d'HAD sont des établissements de santé soumis aux mêmes obligations que les centres hospitaliers.

Les soins délivrés par l'HAD se différencient de ceux habituellement dispensés par l'établissement de par leur complexité, leur durée et la fréquence des actes. L'HAD assure, au domicile du malade, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés. Les frais d'HAD sont pris en charge par la sécurité sociale.

La procédure de mise en place est elle aussi très encadrée. La prescription d'une hospitalisation peut être réalisée, par le médecin traitant ou par le médecin hospitalier. Les professionnels de l'HAD procèdent alors à une évaluation de l'état de santé de la personne, des

aménagements à réaliser au domicile, y compris des besoins en matériel médicalisé nécessaire. La mise en place au domicile se fait en accord avec le médecin traitant. La réalisation des soins est réalisée par des professionnels de santé, comme à l'hôpital.

La mise en place d'un tel dispositif a montré toute son efficacité au cours du dernier trimestre 2018 pour Christophe, résident de la MAS, qui a bénéficié d'une HAD favorisant ainsi son retour sur la

MAS après plusieurs semaines d'hospitalisation. Ses proches, tout comme les professionnels témoignent des progrès réalisés par Christophe depuis son retour parmi nous et d'une stabilisation de son état de santé.

L'accompagnement de Christophe s'est réalisé dans des conditions optimales et une coopération exemplaire entre les professionnels de la MAS et les professionnels de l'HAD.

Patricia Guillemette



Moyens financiers



Renouveler et entretenir nos infrastructures

Les établissements et services sont tous inscrits dans le cadre de CPOM, Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens qui couvrent la période 2014-2018. Ces contrats fixent les objectifs, médico-sociaux, de qualité, gestionnaires, à atteindre et déterminent l'allocation des moyens.

En 2018, l'Apei des 2 Vallées a géré 19 100 K€ de financement sur l'ensemble de ses CPOM, hors activités commerciales des trois ESAT, qui représentent 4 428 K€, soit un total de 23 528 K€.

CPOM Pôle Habitat et Vie Sociale : Financement Conseil Départemental

Le périmètre du financement du CPOM Habitat et Vie Sociale, ainsi que la subvention attribuée pour le fonctionnement du Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial représente une enveloppe de 10 604 K€.

Les établissements et services d'hébergement, d'activités et d'accompagnement pour adultes sont les suivants :

- Foyer de Vie de Château-Thierry
- Foyer de Vie J-D. Pamart
- Foyer d'hébergement Le Colombier
- Foyer d'hébergement Le Cèdre
- Foyer d'hébergement Paillusseau
- SAVS de Coyolles
- SAVS de Château-Thierry
- CAJ du Retz
- CAJ de Château-Thierry
- Centre habitat de Château-Thierry
- Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial

Les investissements en 2018 ont représenté un montant de 155 K€.

Le renouvellement de la flotte automobile pour le transport collectif a représenté des acquisitions pour un montant de 25k€ : 1 Renault Traffic. Notons également l'acquisition

d'extension de licence Octime, et de la licence OpenBee, pour la gestion électronique des documents, pour un total de 7k€.

Pour améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des usagers, nous avons effectué la rénovation et le remplacement des sols de salles de bains du foyer d'hébergement Le Colombier à Château-Thierry. Ces rénovations ont représenté un investissement de 44 K€ en 2018.

La rénovation des peintures dans la

salle de restauration du foyer de vie de Château-Thierry pour 3.7k€ et remplacement de la porte d'entrée vitrée pour 4.3 K€.

Un garde-corps d'un montant de 29 K€ pour assurer la sécurité des usagers au Foyer de Vie Pamart a été installé.

Sur le territoire de Château-Thierry, notons qu'une fresque a été réalisée grâce aux dons de l'opération brioche 2018.

/// Entretien et maintenance

Coût d'entretien et maintenance du patrimoine immobilier en 2017

	contrats de maintenance	entretien des bâtiments
Pôle habitat et vie sociale	112 245€	47 334€
Pôle enfance et soins	61 374€	75 491€
Pôle travail protégé	57 566€	11 024€

/// Flotte automobile

Coût d'entretien de la flotte automobile

	coût total
Pôle habitat et vie sociale	21 454€
Pôle enfance et soins	14 312€
Pôle travail protégé	41 230€

CPOM Enfance et Soins : Financement Sécurité Sociale

Le périmètre du financement du CPOM Enfance et Soins représente une enveloppe de 5 406 K€. Les établissements et services pour enfants d'une part, et pour adultes nécessitant des soins médicalisés d'autre part, sont les suivants :

- IME Panneckouke
- IME de Château-Thierry
- SESSAD de Château-Thierry
- MAS R. Barbieri

Les investissements en 2018 ont représenté un montant de 88 K€.

Le renouvellement de la flotte automobile pour le transport des enfants et adultes a représenté des acquisitions pour un montant de 9K€ : 1 Renault Kangoo en provenance de l'ESAT Bellevue.

Le renouvellement du parc informatique représente 3K€. Notons également l'acquisition d'extension de licence Octime et de la licence OpenBee pour un total de 9K€.

Le changement des volets à l'IME de Château-Thierry représente un montant de 22K€.

Acquisition à la MAS d'un garage en bois pour 2K€.

Le remplacement de stores à l'IME Panneckouke pour un montant de 3K€, l'acquisition d'un motoculteur et de tondeuses pour un total de 10K€, ainsi que l'achat d'une serre de 12K€.

L'opération brioche a permis l'achat de chaises TRIPP TRAPP pour 3K€, afin d'améliorer la posture assise des enfants et de financer un atelier handy'rap pour 1,4k€.



CPOM Travail Protégé : Financement Agence Régionale de Santé

Le périmètre du financement du CPOM Travail Protégé représente une enveloppe de 3 090 K€.

Les établissements et services d'aide par le travail sont les suivants :

- ESAT Le Cèdre
- ESAT Bellevue
- ESAT F Paillusseau

En 2018, les investissements sociaux et commerciaux ont représenté 3 813 K€.

La Blanchisserie du sud de l'Aisne

Elle a ouvert ses portes en octobre 2018 après un peu plus d'une année de travaux. Le financement de cet atelier d'ESAT a été entièrement supporté par des fonds propres et le recours à l'emprunt, sans aucun argent public.

Le coût de cette construction s'élève à 3 020 K€. L'installation en matériel de Blanchisserie a un coût de 560K€, hors équipement informatique et téléphonique pour 40 K€. L'équipement mobilier, pour les bureaux et espace d'accueil des travailleurs handicapés a



Moyens financiers



eu un coût de 19K€. Enfin, nous avons équipé 2 Renault master pour les livraisons de la blanchisserie, ce qui représente un investissement de 85.8K€

A Coyolles, la mise en conformité de la zone de compostage a nécessité la mobilisation de 23K€.

Afin d'améliorer le service de portage de repas à domicile en lien avec l'AMSAM, nous avons acquis une nouvelle machine à sceller pour la confection des barquettes repas, pour un montant de 18K€.

Enfin, nous avons commencé à renouveler les défibrillateurs, qui avaient atteints leur durée limite, pour un montant de 4000 €.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé à Coyolles

Le FAM accueille 54 adultes en situation de handicap depuis septembre 2018. Il emploie plus de 60 personnels éducatifs, médicaux, de services généraux et administratifs. Le coût de fonctionnement annuel de cet établissement est de 4 572 K€, dont l'hébergement représente 70%, pris en charge par le Conseil Départemental, et le soin 30% pris en charge par l'assurance maladie.

Le coût de cette construction immobilière de 3500 m² avec les agencements s'élève à 7 248 K€. L'installation en matériel de 4 baignoires balnéo, défibrillateur,

BAOPAO, téléviseurs... représente un coût de 117 K€, hors équipement informatique pour 7K€.

L'équipement mobilier, pour les chambres, salles d'activités, les bureaux, a eu un coût de 207 K€. Enfin, nous avons équipé l'établissement de véhicules adaptés et équipés : un Renault master, 2 kangoo, 1 véhicule électrique Renault Zoé et une Renault Clio, ce qui représente un investissement de 136 K€.

Alicia Kébir





Apei des 2 Vallées///Siège social///1, rue Queue d'Ham///02 600 Coyolles
siege@apei2vallees.eu///www.apei2vallees.eu

Directeur de la publication : Bernard Colas///Conception & réalisation : Audrey Omnes
Imprimé à 2500 exemplaires///N° ISSN BNF : 2550 - 889X

Crédits photos : Bertrand Coutellier
Association affiliée à l'Unapei

Innover au service d'un accompagnement de qualité

Imprimé par l'ESAT de Denain — Les Ateliers de l'Ostrevent — édition mai 2019

Apei des 2 Vallées//Siège social//1, rue Queue d'Ham//02 600 Coyolles
03 23 96 60 98//siege@apei2vallees.eu//www.apei2vallees.eu